



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Evaluation du contrat d'objectifs 2015 -2017 de l'Etablissement public Parc national des Pyrénées

Rapport d'activités présenté  
au conseil d'administration du 3 juillet 2018  
Année 2017 & période 2015 - 2017



# A. Eléments de contexte : le Parc national des Pyrénées et ses orientations stratégiques

Le Parc national des Pyrénées est un établissement public de l'Etat à caractère administratif sous la tutelle du ministère en charge de la protection de la nature (direction de l'eau et de la biodiversité). Créé en 1967, il est le troisième en date des dix parcs nationaux français.

Sa zone de cœur s'étend sur 45 600 hectares dans dix-sept communes et son aire optimale d'adhésion couvre 200 500 hectares. La population résidente s'élève à 39 000 habitants localisés exclusivement dans l'aire optimale d'adhésion.

Dans l'aire d'adhésion, le parc national est un partenaire permanent de la vie locale. Une charte, projet concerté de territoire a été élaborée par le parc national et les acteurs des vallées, élus, socioprofessionnels, usagers et habitants. Elle définit les objectifs de protection du cœur du parc national et les orientations de mise en valeur et de développement durable des vallées : maintien de la qualité paysagère, aménagement des villages, soutien à la gestion des estives et à la valorisation des produits de l'agriculture locale, développement de l'activité forestière, gestion de l'accueil sur les grands sites touristiques, sensibilisation du public, conservation du patrimoine naturel et culture, préservation de la ressource en eau. Au 15 février 2016 (date de l'arrêté constatant les adhésions des communes à la charte du Parc national des Pyrénées), soixante-cinq communes ont choisi d'adhérer à la charte et d'être partenaires du parc national (quinze en Béarn, cinquante en Bigorre).

Le 14 septembre 2016 Madame la Préfète des Hautes-Pyrénées a pris un arrêté créant la commune nouvelle de Saligos en lieu et place des communes de Saligos et Vizos à compter du 1er janvier 2017. Ce nouvel arrêté portera à soixante-quatre le nombre de communes composant l'aire d'adhésion du Parc national des Pyrénées.

Cette charte est déclinée en plans d'actions pluriannuels ; un plan d'actions a notamment été acté pour la période 2013-2017.

Le parc national est implanté sur son territoire en six secteurs dont deux dans les Pyrénées-Atlantiques et quatre dans les Hautes Pyrénées et deux unités territoriales. L'établissement public a son siège à Tarbes dans les Hautes Pyrénées. Ses moyens, fin 2016, sont de soixante-treize emplois équivalents temps plein et demi travaillés.

Madame la Préfète des Hautes Pyrénées est le commissaire du gouvernement de l'établissement public du Parc national des Pyrénées. Le Président du conseil d'administration est Monsieur Laurent GRANSIMON, maire de la commune de Luz Saint-Sauveur. Il a été élu le 1er décembre 2015, date d'installation du nouveau conseil d'administration.

Le parc national des Pyrénées est transfrontalier avec le parc national espagnol d'Ordesa Mont – Perdu. Les deux parcs se sont engagés dans une coopération avec la signature, en 1988, d'une charte de coopération déclinée en plan d'actions annuel, renouvelée fin 2010.

## B. Le contrat d'objectif de l'établissement : évaluation par domaines d'activité pour l'année 2017 et la période d'application 2015 - 2017

En cohérence avec le projet de territoire porté par la charte, le contrat d'objectifs 2015-2017 a été signé entre le Parc national des Pyrénées et le ministère en charge de la protection de la nature. A partir d'un diagnostic partagé, il définit des **objectifs majeurs** à atteindre et des **indicateurs** qui permettent d'apprécier la réalisation de chacun des objectifs.

Cette partie permet de préciser :

- l'évaluation des réalisations par grands domaines d'activité pour l'année 2017, troisième et dernière année de mise en œuvre du contrat d'objectifs. La présente évaluation du contrat d'objectif pour l'année 2017 vaut également rapport d'activité de l'établissement du Parc national des Pyrénées,
- la synthèse des résultats sur la période du contrat soit 2015-2017.

### 1 - Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en Parc national

Activités	Actions, activités programmées dans le cadre du COB 2015-2017	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>1-1.</p> <p><i>Acquisition de connaissances</i></p>	<p>► Elaboration de la stratégie scientifique de l'établissement pour redéfinir et préciser les grands axes d'intervention du Parc national et les priorités en termes d'acquisition de connaissance pour la période de mise en œuvre de la charte</p>	<p>► L'élaboration du document est issue d'un travail conséquent des équipes et du conseil scientifique du Parc national des Pyrénées pendant l'année 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rédaction des différentes versions du document et réunions des groupes de travail interne tout au long de l'année 2014 et du premier semestre de l'année 2015,</li> <li>- séminaires scientifiques des 24 et 25 septembre 2014 et du 2 juin 2015,</li> <li>- bureaux du conseil scientifique du 2 décembre 2014 et du 5 juin 2015,</li> <li>- conseils scientifiques du 11 février 2015 et du 24 juin 2015,</li> <li>- bureau du conseil d'administration du 16 juin 2015,</li> <li>- validation par le conseil d'administration du 7 juillet 2015 (résolution n°28-2015).</li> </ul>



1 – Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>1-1.</p> <p>Acquisition de connaissances</p>	<p>► Elaboration d'une évaluation patrimoniale des groupes et des grands types de milieux pour hiérarchiser les priorités de l'établissement</p>	<p>Il s'agit d'un document d'orientation qui, sur la base d'un état des lieux de l'existant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifie les grands axes thématiques de travail,</li> <li>- définit les priorités et les points importants à approfondir qui pourront être traités durant la charte actuelle en fonction des ambitions et des moyens du Parc national des Pyrénées,</li> <li>- précise le cadre méthodologique et les modalités de mise en œuvre.</li> </ul> <p>Valable pour la durée de la charte (jusqu'en 2027), cette stratégie pourra être ajustée et révisée en fonction de l'avancement de la connaissance et des questionnements. En 2018, elle sera déclinée en plans d'actions concomitants avec les plans d'actions de la charte.</p> <p>A l'issue de chaque plan d'actions, un bilan sera effectué pour rendre compte aux instances de gouvernance de l'établissement, de l'avancée de la mise en œuvre de cette stratégie.</p> <p>Le travail d'évaluation patrimoniale de la faune à enjeux réalisée en 2015 sur les mammifères, les reptiles, les amphibiens et les oiseaux nicheurs préparatoire à l'élaboration du plan d'actions connaissance, s'est poursuivi et a été finalisé en 2017 sur les rhopalocères, les odonates et les poissons.</p> <p>► La méthodologie a pris en compte de nouveaux critères, par rapport à ceux utilisés habituellement : intérêt phylogénétique, rôle écologique et sensibilité climatique des espèces. Ces évaluations visent à redéfinir les enjeux et priorités de connaissance sur les espèces. Ce travail servira de base à la définition précise des priorités d'action de connaissance sur les espèces remarquables pour le prochain plan d'actions de la charte. Ces travaux ont été présentés au conseil scientifique de l'établissement (2016 et 2017).</p>

## 1 – Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>1-1.</p> <p>Acquisition de connaissances</p>	<p>► Acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel sur les espèces et milieux emblématiques, rares du territoire</p> <p>► Action d'amélioration de la connaissance sur la biodiversité ordinaire du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite du programme Atlas de biodiversité des communes (ABC) en collaboration étroite avec les partenaires scientifiques et naturalistes du territoire de manière à mieux connaître l'état de cette biodiversité</li> </ul>	<p>► Le Parc national a poursuivi son programme de connaissance des espèces à enjeux sur la période 2015-2017.</p> <p>S'agissant de la faune, des inventaires ont porté principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en 2015 : sur le desman et les insectes saproxyliques</li> <li>- en 2016 : sur l'euprocte et les oiseaux d'altitude</li> <li>- en 2017 : sur l'euprocte, le lagopède, la loutre et la chouette de Tengmalm</li> </ul> <p>Les suivis ont été réalisés pour la période 2015-2017 sur le gypaète, le percnoptère, le vautour fauve, le milan royal, le grand tétras, le lagopède, la perdrix grise, la grenouille des Pyrénées, les oiseaux communs et rares d'altitude, les chiroptères, l'isard, le bouquetin, l'ours et le sanglier.</p> <p>Du fait de la baisse des moyens, le suivi de la reproduction de la perdrix grise a été abandonné en 2017.</p> <p>Concernant la flore les inventaires et suivis se sont poursuivis sur toute la période du COB. Ils ont porté sur l'adonis des Pyrénées, l'androsace des Pyrénées, l'aster des Pyrénées, la bordère des Pyrénées, la saponaire à feuilles de pâquerette et la vesce argentée. Quelques taxons particuliers de fonge liés aux forêts à forte naturalité ont également fait l'objet d'inventaires spécifiques.</p> <p>Par ailleurs, le programme de conservation de la subulaire aquatique dans la réserve du Néouvielle s'est poursuivi.</p> <p>► En 2017, treize communes sont désormais concernées par le programme « atlas de la biodiversité communale ». Chaque commune engagée dans un ABC fait l'objet d'inventaires naturalistes pendant trois ans.</p> <p>Le parc national assure la coordination générale du programme et conduit également l'inventaire de certains groupes taxonomiques (<i>flore vasculaire, avifaune, lichens, ...</i>) en mobilisant les compétences naturalistes de ses agents. L'étude d'autres groupes (<i>invertébrés, bryophytes, champignons...</i>) est placée sous la responsabilité de partenaires associatifs (<i>Amis du parc national</i>) ou d'experts régionaux (<i>Conservatoires d'espaces naturels d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées et Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées</i>). Des membres du conseil scientifique collaborent également au projet, ainsi que des naturalistes amateurs locaux. Chacun parcourt les différentes communes avec l'objectif de recenser le maximum d'espèces dans le groupe qu'il étudie en notant à minima le lieu de l'observation, la date, l'espèce et le (ou les) observateur(s).</p> <p>L'ensemble des données collectées par le réseau d'observateurs ainsi constitué atteint depuis 2012 plus de 80 000 données portant sur 4 400 taxons différents.</p>

1 – Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>1-1.</p> <p>Acquisition de connaissances</p>	<p>► Acquisition de connaissances sur les changements globaux, les facteurs ou impacts qui pèsent sur la biodiversité du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Caractérisation des réseaux écologiques du territoire pour accompagner l'ajustement spatial de l'aire de répartition que les espèces sont d'ores et déjà en train d'accomplir</li> </ul>	<p>Les données collectées à un niveau communal font l'objet d'une valorisation spécifique sous la forme d'un document de synthèse illustré d'une soixantaine de pages intitulé « atlas de la biodiversité communale ». L'atlas de la commune d'Ayros-Arbouix a été publié début 2016. En 2017 deux nouveaux atlas ont été rédigés et publiés concernant les communes de Bazus-Aure et de Gaillagos. A l'occasion de la remise officielle des Atlas, des manifestations destinées aux habitants ont été organisées. S'agissant des autres communes, des animations de type chasse au trésor ou loto de la biodiversité ont été réalisées afin de sensibiliser petits et grands.</p> <p>► Conformément à la stratégie scientifique, le Parc national des Pyrénées en collaboration avec le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises et la Réserve naturelle régionale du Pibeste-Aoulhet a engagé un travail fin de caractérisation des trames écologiques.</p> <p>Dans ce cadre, le projet Adaptation des Territoires (<i>ADAP'TER</i>), monté en 2015 et financé par l'État et les deux conseils régionaux de Nouvelle Aquitaine et d'Occitanie (<i>programme d'un montant de 580 000,00 € sur trois ans</i>), s'est déroulé sur la période 2015-2017, principalement sur les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identification des trames vertes et bleues à l'échelle du national. La méthode a été consolidée, un premier travail de caractérisation des trames réalisé,</li> <li>- réalisation d'un travail spécifique concernant la pollution lumineuse et sa prise en compte dans les trames écologiques à l'échelle du Parc national et du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises. Une modélisation de l'état du ciel étoilé relativement à l'éclairage artificiel a été réalisée à partir de données réelles et précises d'éclairage. Une réflexion s'est engagée en suivant afin d'identifier des seuils d'éclairage nocturne pouvant être considérés comme nocifs ou source de pollution, pour la biodiversité. Un modèle basé sur certaines espèces de chauves-souris est à l'étude pour 2018,</li> <li>- caractérisation fonctionnelle de la trame des milieux forestiers de la réserve naturelle régionale du Pibeste-Aoulhet et du Parc national; à ce titre, la collecte des échantillons de martre et chevreuil s'est déroulé en 2016 et 2017 afin de caractériser la fonctionnalité de la sous-trame forestière sur la base d'analyses génétiques,</li> <li>- un travail similaire de caractérisation de la fonctionnalité paysagère est en cours sur les milieux ouverts (<i>prairies, zones humides, estives...</i>) sur le territoire du Parc naturel des Pyrénées Ariégeoises.</li> </ul> <p>Les travaux se poursuivront jusqu'en 2018. Les suites du programme nécessitent d'être précisées dans le cadre du prochain plan d'actions de la charte du Parc national des Pyrénées.</p>

## 1 – Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>1-1.</p> <p><i>Acquisition de connaissances</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développement de sciences participatives ou d'outils de collaboration spécifiques</li>   <li>▪ Renforcement des suivis sur les changements globaux</li> </ul>	<p>Le développement des sciences participatives a été effectué sur trois programmes sur la période 2015-2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi du bouquetin ibérique. Un certain nombre de randonneurs et de bergers ont fait part d'observations visuelles d'individus marqués au travers du remplissage d'une fiche sur un site web dédié,</li> <li>- atlas de la biodiversité communale : sur le volet inventaire quelques naturalistes locaux et des associations naturalistes participent bénévolement à la production de données,</li> <li>- en termes d'éducation à l'environnement et au développement durable, participation du Parc national des Pyrénées au projet « Sauvage de ma rue » avec le muséum d'histoire naturelle.</li> </ul> <p>Sur la période 2015-2017, les suivis qui concernent les glaciers, les combes à neige, les lacs d'altitude et les oiseaux d'altitude se sont poursuivis. Dans les cas des lacs et oiseaux d'altitude, le suivi s'inscrit dans une démarche inter-parcs. La mise en place récente de ces protocoles ne permet pas d'en tirer des analyses consolidées. Par contre, le suivi des glaciers initié en 2000 permet de montrer que le cycle 2016 - 2017 est déficitaire. Les glaciers poursuivent leur diminution en longueur et en volume.</p> <p>Dans le contexte du renforcement de la connaissance de l'impact du changement climatique, le parc national est partenaire d'un projet POCTEFA associé à un observatoire des lacs d'altitude à l'échelle transfrontalière des Pyrénées. Ce projet démarré en 2016 suit l'impact du changement climatique sur un réseau de lacs et tourbières. Il prévoit de soutenir le suivi de six lacs d'altitude sur le territoire du Parc national.</p> <p>Dans le contexte de la valorisation de l'action du Parc national des Pyrénées sur le changement climatique un poste à temps partiel a été mis en place en début d'année 2017 pour coordonner les actions de suivi, valorisation et de recherche sur cette thématique.</p> <p>La période 2015-2017 a permis d'affiner la réflexion avec l'office national de la chasse et de la faune sauvage sur un protocole robuste de suivi du lagopède au chant, espèce indicatrice des milieux d'altitude et donc de l'impact du changement climatique.</p>

1 – Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>1-1.</p> <p>Acquisition de connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amélioration des protocoles de suivi de manière à les rendre plus robustes</li>   <li>▪ Développement des analyses et valorisation de la connaissance</li> </ul>	<p>Sous réserve des moyens à mettre en œuvre pour détecter d'éventuelles tendances de populations (très mauvaise détectabilité des oiseaux), ce nouveau protocole pourrait être expérimenté en 2018. Aussi, le Parc national des Pyrénées a initié la réalisation d'une cartographie des sites d'hivernage du lagopède, espèce indicatrice des milieux d'altitude, à travers la recherche d'indices de présence sur le terrain. Ce suivi engagé sur le long terme permettra de suivre les premières conséquences du changement climatique en limite d'aire de répartition de l'espèce et d'identifier les zones d'interaction avec les activités humaines (abords de stations de ski...) afin d'engager un travail de sensibilisation.</p> <p>La période 2015-2017 a également permis la mise en place, en inter parcs, du protocole IPS (Index population size) pour les isards. Cette démarche a permis de définir des circuits standardisés dans chaque secteur du Parc national. L'objectif de ce suivi sera de détecter des tendances de populations avec + ou - 10% de marge d'erreur sur une période de trois ans dans chacune des six vallées du Parc national des Pyrénées.</p> <p>Dix-huit circuits de comptages, répétés quatre fois, ont ainsi été définis et parcourus pour la troisième fois en 2017. Une première analyse sur les évolutions constatées pourra être réalisée en 2018 ou 2019.</p> <p>Un rapprochement avec les fédérations départementales des chasseurs est envisagé afin d'harmoniser les méthodes de comptages et de mutualiser les moyens.</p> <p>En 2017, les actions du Parc national des Pyrénées ont donné lieu à des restitutions des travaux réalisés lors de neuf colloques scientifiques internationaux (4) ou nationaux (5) sur les sujets suivants : réintroduction du bouquetin (3), outils de suivi de la reproduction des rapaces (2), la loutre (1), le patrimoine culturel (1) démarche atlas de la biodiversité communale (1) et stratégie scientifique (1). Le parc national a par ailleurs co-organisé avec la ligue de protection des oiseaux les rencontres du groupe vautours France qui ont réuni près cent scientifiques, gestionnaires et naturalistes dont certains venaient d'Espagne, d'Italie du Portugal et de Suisse.</p> <p>Pour mémoire, les actions du Parc national des Pyrénées avaient donné lieu à des restitutions sur les travaux engagés dans quatre colloques scientifiques nationaux ou internationaux en 2015 et huit en 2016.</p>

1 – Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>1-1. <i>Acquisition de connaissances</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuite du programme de veille sanitaire sur la faune sauvage</li> </ul>	<p>La convention liant le Parc national des Pyrénées et le laboratoire des Pyrénées et des Landes a été mise en œuvre sur la période 2015-2017. Dans ce cadre, suite à la découverte et à la récolte de cadavres sur le territoire du Parc national par les agents de terrain :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 45 autopsies ont pu être</li> <li>- réalisées en 2015 : cinq nécrophages, treize oiseaux, douze ongulés, quinze petits mammifères</li> <li>- 37 autopsies ont pu être réalisées en 2016 : sept nécrophages, huit oiseaux, quinze ongulés, sept petits mammifères,</li> <li>- 28 autopsies ont pu être réalisées en 2017 : deux nécrophages, sept oiseaux, onze ongulés, sept petits mammifère, un amphibien.</li> </ul> <p>Les faits marquants à retenir sur la période sont les suivants :</p> <p>Pour l'année 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la découverte d'un cadavre d'isard séropositif à la pestivirus sur la commune de Cauterets qui témoigne de la progression de la maladie vers l'ouest de la chaîne,</li> <li>- la découverte d'un cadavre de gypaète équipé d'une balise le 29 septembre 2015 sous la ligne haute tension de Pragnères. L'autopsie a mis en évidence la présence de fractures multiples de l'avant-bras gauche, suggérant vraisemblablement une mort par collision,</li> <li>- l'analyse des résultats en toxicologie laisse apparaître un pourcentage de résultats positifs important aux anticoagulants, qui concernent principalement les vallées d'Ossau et d'Aure. La principale molécule mise en évidence est la bromadiolone avec dans certains cas des doses reconnues toxiques.</li> </ul> <p>Pour l'année 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la découverte d'un vautour fauve mort sur la commune d'Arbéost, victime d'un tir mortel de carabine. Le projectile a été retrouvé lors de l'autopsie et un procès-verbal contre X a été dressé,</li> <li>- pas de nouveau cas d'isard séropositif à la pestivirus relevé à l'ouest de la vallée de Cauterets témoignant d'une pause dans la progression de la maladie vers l'ouest de la chaîne. A noter que la population de Cauterets ne semble pas avoir souffert de l'arrivée de la maladie, fait exceptionnel dans les Pyrénées, puisque la démographie de la population est bonne et le nombre de cadavres récoltés constant,</li> <li>- la récupération d'un cadavre de milan royal en vallée d'Ossau intoxiqué par une dose létale au Carbofuran.</li> </ul>

## 1 – Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>1-1.</p> <p>Acquisition de connaissances</p>	<p>► Acquisition de connaissance sur le patrimoine paysager</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Inventaire des points noirs paysagers en vue de mettre en œuvre un programme de résorption ou à des diagnostics sur de sites pilotes ou en démarche ABC</li> </ul>	<p>Pour l'année 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la découverte du Rana virus sur trois sites (Arlet – Lac de Soum – laquet de la Grange de Holle) ayant généré une mortalité importante de grenouille rousses,</li> <li>- la découverte d'une chauves-souris (sérotine) atteinte de rage,</li> <li>- la découverte d'une épizootie de kérato-conjonctivite sur la population de bouquetin de Causerets qui s'est résorbée sans dommage pour la population,</li> <li>- la découverte d'un chevreuil atteint de para-tuberculose,</li> <li>- la découverte d'un vautour fauve mort sur le secteur d'Azun, victime d'une contamination environnementale par le plomb trouvé par radiologie,</li> <li>- pas de nouveau cas d'isard séropositif à la pestivirus relevé à l'ouest de la vallée de Causerets confirmant une pause dans la progression de la maladie vers l'ouest de la chaîne. A noter que la population de Causerets ne semble pas avoir souffert de l'arrivée de la maladie, fait exceptionnel dans les Pyrénées, puisque la démographie de la population est bonne, le nombre de cadavres récoltés constant et que la reproduction s'est bien passée.</li> </ul> <p>L'analyse des résultats en toxicologie laisse apparaître un pourcentage de résultats positifs important aux anticoagulants. La principale molécule mise en évidence est la bromadiolone avec dans certains cas des doses reconnues toxiques.</p> <p>► Le premier inventaire des points noirs paysagers en zone cœur a été réalisé par les agents de terrain en 2015 et actualisé en 2016 et 2017. Pour chaque élément, une photographie, une localisation, un type, une activité liée, une description et des propositions d'actions ont été fournis. La typologie des points noirs a été stabilisée. Cinq nouveaux points noirs ont été identifiés en 2017, ce qui porte à 98 le nombre total de points noirs. Seize points noirs ont été résorbés en 2016, trois points noirs supplémentaires ont été résorbés en 2017, soit par les agents du Parc national, soit dans le cadre de partenariat, ce qui porte à 20 % le taux de points noirs résorbés. L'inventaire a été mis en ligne sur l'Intranet du Parc national et est accessible via l'outil cartographique de localisation des zones à enjeux. La résorption des points noirs peut être envisagée soit dans le cadre d'actions spécifiques soit dans le cadre d'autres programmes (<i>requalifications de sites, travaux autorisés, hélicoptages, ...</i>).</p> <p>Une analyse des évolutions paysagères sur les cinquante dernières années a été réalisée en 2017 sur les communes d'Etsaut et de Betpouey, dans le cadre du travail sur les atlas de la biodiversité communale. Une étude plus approfondie a été réalisée sur la commune de Gaillagos en utilisant des données cartographiques et des photographies anciennes fournies par les habitants. Ce travail a permis de stabiliser une méthodologie pour la réalisation de diagnostics sur les sites pilotes.</p>

## 1 – Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>1-1.</p> <p>Acquisition de connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Acquisition de connaissance sur le patrimoine culturel               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Inventaire standardisé du patrimoine matériel à l'échelle communale en collaboration étroite avec les deux régions</li> </ul> </li>   <li>▪ Structuration des partenariats avec le monde associatif</li>   <li>▪ Poursuite de la mise à disposition et la standardisation des données d'enquêtes orales sur le patrimoine immatériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Dans le principe, cette phase d'inventaire est conçue, s'agissant de patrimoine culturel, de façon partenariale en favorisant l'échange de données plutôt que la constitution d'un corpus de données propres à l'établissement et gérées par lui. Sur la période 2015-2017, un module de saisie a été mis en place avec le service régional de l'archéologie de la région Aquitaine pour permettre aux agents du Parc national de recueillir leurs observations en matière d'archéologie pastorale (<i>enclos, cabanes...</i>).</li> </ul> <p>La saisie des données générées par les gardes sur le secteur d'Aspe a été réalisée dans cet outil en 2016 ; les jalons ont été posés en 2017 pour généraliser cette démarche de saisie des données sur d'autres secteurs.</p> <p>Par ailleurs, le service régional de l'inventaire de la région Occitanie est partenaire d'une mission d'inventaire des ponts de la commune de Gèdre en collaboration avec une association locale de connaissance du patrimoine. Les données ont été structurées en 2016 et un début de saisie a été effectué.</p> <p>Sur la commune de Louvie - Soubiron, une expérimentation est menée en matière de connaissance et de valorisation du patrimoine toponymique.</p> <p>Le travail au plus près du monde associatif s'est amplifié au fil de l'eau sur la période 2015-2017. Le travail avec l'association MCA a donné lieu en 2017 à une première réalisation concrète avec une exposition itinérante autour de Lucien BRIET. Un travail de partenariat s'est également établi de façon féconde avec la communauté de communes de la vallée d'Ossau autour de l'été ossalois.</p> <p>Par ailleurs, le Parc national a participé au comité de pilotage qui a conduit à l'émergence de la maison du patrimoine à Saint-Lary. Il poursuit cet accompagnement en assistant aux travaux du conseil scientifique de cette structure.</p> <p>Les partenariats avec les Pays d'art et d'Histoire des Pyrénées béarnaises et des Vallées d'Aure et du Louron se sont affermis par la poursuite d'un travail en commun autour de la réalisation d'un programme commun d'animation patrimoniale sur le territoire.</p> <p>Le partenariat avec la Région Occitanie et l'association « <i>Nosauts de Bigorra</i> » se poursuit et donne lieu au recueil de données normalisées pour le patrimoine immatériel, notamment le patrimoine linguistique. En 2017, le travail sur la commune de Gèdre a donné lieu à la réalisation d'un film d'inventaire autour du patrimoine pastoral ovin. Un film en langue locale « <i>Aulhers</i> » a été réalisé et diffusé lors de la foire aux côtelettes de Luz-Saint-Sauveur.</p>

## 1 – Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>1-1.</p> <p><i>Acquisition de connaissances</i></p>	<p><b>Moyens nécessaires</b> : création de deux nouveaux postes de techniciens patrimoine pour soutenir la mise en œuvre de ce programme d'acquisition de connaissance, améliorer la récolte des données et développer le partenariat et la collaboration sur le volet connaissance avec les acteurs locaux</p>	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre du second schéma de réorganisation (<i>technicien patrimoines de l'unité territoriale de Bigorre, technicien patrimoine de l'unité territoriale Béarn et chef du secteur d'Aspe</i>), le poste de l'unité territoriale Bigorre a été pourvu au mois de mai 2016, rendant ainsi progressivement opérationnelle, la création des unités territoriales sur la thématique du patrimoine naturel. Le deuxième poste (<i>0,2 équivalents temps plein travaillé</i>) de l'unité territoriale Béarn a été pourvu au 1er janvier 2017.</p> <p>Dans le contexte de la montée en charge de l'action du Parc national des Pyrénées sur le changement climatique et les trames écologiques, un poste a été créé en fin d'année au sein du service Connaissance du patrimoine naturel et culturel pour coordonner les actions de suivi, valorisation et de recherche sur cette thématique au 1er janvier 2017</p>
<p>1-2.</p> <p><i>Administration et diffusion des connaissances</i></p>	<p>► Développement du système d'information géographique de l'établissement dans un objectif de meilleure diffusion des données, tant en interne qu'après des partenaires de l'établissement</p>	<p>► Les données structurées dans le système d'information géographique du Parc national des Pyrénées sont fournies à la demande et dans le cadre des portés à connaissance. Le catalogue des données géographiques du Parc national des Pyrénées a été mis à jour et les données non sensibles sont directement téléchargeables via le web (<i>instances de géo source mises en place par Parcs nationaux de France</i>).</p> <p>L'ensemble des données collectées sur la période 2015-2017 par les agents du Parc national des Pyrénées et des partenaires et saisies dans l'outil de saisie mis en place en inter-parcs a été transmis au système d'information sur la nature et les paysages.</p> <p>Les données saisies dans l'application « <i>rapaces</i> » du Parc national des Pyrénées, outil finalisé sous maîtrise d'ouvrage de l'établissement en 2015, sont disponibles en temps réel et les zones à enjeux peuvent être mises à disposition des acteurs sur le territoire.</p> <p>Les données du comptage « <i>IPA IPS Isard</i> » collectées en 2017 ont été saisies dans l'outil développé en 2016.</p> <p>En outre, un travail de structuration et d'intégration de données anciennes collectées dans le cadre de programmes particuliers a été engagé (<i>chiroptères notamment</i>) dès 2016.</p>

1 – Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>1-2.</p> <p><i>Administration et diffusion des connaissances</i></p>	<p>► Vers un tableau de bord commun des données patrimoniales des parcs nationaux</p>	<p>► La mise en place du tableau de bord des données patrimoniales est envisagée dans un cadre inter-parcs (<i>projet "synthèse" porté par le Parc national des Ecrins et intégré au projet inter-parcs nationaux Geonature V2</i>).</p>
<p>1-3.</p> <p><i>Contribution à des programmes de recherche</i></p>	<p>► Accueil et l'utilisation du territoire du Parc national des Pyrénées par la recherche</p>	<p>► Plusieurs actions de recherche que le Parc national a initiées ou soutenues activement méritent d'être recensées sur la période 2015 - 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuite et fin du travail de trois années de thèse sur l'analyse des comportements du vautour fauve, avec le centre d'écologie fonctionnelle et évolutive de Montpellier, la thèse étant financée pour partie par le Parc national,</li> <li>- accueil du thésard CIFRE sur l'analyse du comportement du bouquetin à partir du mois de juillet 2016. Cette thèse est réalisée en collaboration avec un laboratoire de recherche toulousain, le CEFS (<i>comportement et écologie de la faune sauvage</i>). Elle est financée pour 75 % par le Parc national et pour 25 % par le ministère en charge de la recherche. Le thésard est hébergé dans les locaux du Parc national. Il pilote par ailleurs activement à la coordination du suivi des bouquetins réintroduits,</li> <li>- poursuite de la thèse sur l'analyse des communautés d'oiseaux de montagne en vue de comprendre les mécanismes de répartition des espèces pilotée par le centre d'écologie fonctionnelle et évolutive de Montpellier. Le Parc national est site d'expérimentation et met à disposition ces données de suivi sur les oiseaux d'altitude et apporte une aide logistique. La thèse se terminera en 2018,</li> <li>- la poursuite du programme de recherche interdisciplinaire sur la subulaire coordonné par le Parc national a permis de faire avancer la connaissance sur la génétique et les possibilités de reproduction de l'espèce. Les études et expertises qui ont été menées ont clarifiées certaines hypothèses qui étaient posées initialement, notamment concernant l'impact de la qualité de l'eau ou des sédiments ainsi que l'impact éventuel de la modification du marnage, conséquence possible de la construction du barrage d'Aubert. Certaines manipulations doivent cependant se poursuivre en 2018 de manière à ce que les pistes esquissées les années précédentes soient confirmées,</li> <li>- les travaux sur l'analyse de la diversité génétique des bouquetins réintroduits, démarrés en 2015, se sont poursuivis sur la période du contrat d'objectif. Ils confirment que cette diversité est très faible et qu'il faudra l'enrichir autant que possible en diversifiant la provenance des individus,</li> </ul>

1 – Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>1-3.</p> <p><i>Contribution à des programmes de recherche</i></p>		<ul style="list-style-type: none"><li>- des recherches archéologiques se sont poursuivies sur le secteur du cirque de Troumouse avec des résultats particulièrement intéressants. Le site récemment découvert représente le seul habitat d'altitude fouillé de l'âge du bronze pour les Pyrénées centrales et occidentales. C'est un site archéologique majeur pour les Pyrénées,</li><li>- un partenariat développé avec le laboratoire GEODE a permis de financer 12 travaux de recherche grâce au fond du dispositif de l'observatoire homme - milieu de la vallée de Vicdessos et de la haute vallée des gaves. Le Parc national participe au comité de sélection des propositions de recherche.</li></ul> <p>Le parc national est enfin associé depuis 2016 à d'autres programmes de recherche comme le projet REPLIM qui s'inscrit dans une approche franco-espagnol (<i>dossier POCTEFA sur fonds INTERREG</i>). Ce projet a pour objet de construire un réseau d'instrumentation et de suivi des lacs et tourbières au regard des changements globaux.</p>

## 1 – Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

### Indicateurs

Indicateurs 1 - 1	2015	2016	2017
<b>1-1a</b> : nombre de protocoles d'acquisition des connaissances, d'études et de programmes de recherche impliquant le parc national ( <i>dont trois programmes qui portent en tout ou partie, sur les changements climatiques, la transition énergétique et la conservation de la biodiversité</i> )	Prévisionnel : 37 Réalisé : 45	Prévisionnel : 38 Réalisé : 45	Prévisionnel : 38 Réalisé : 44

Indicateurs 1 - 2	2015	2016	2017
<b>1-2a</b> : nombre de données transférées annuellement au SINP	Prévisionnel : 10 000 Réalisé : 24 310	Prévisionnel : 10 000 Réalisé : 21 867	Prévisionnel : 10 000 Réalisé : 21 885
<b>1-2b</b> : mise en place d'une cartographie dynamique pour l'accès aux données patrimoniales mises à la disposition du public ( <i>si pas disponible sur SINP-MNH</i> )	Prévisionnel : oui Réalisé : non	Prévisionnel : oui Réalisé : non	Prévisionnel : oui Réalisé : non
<b>1-2c</b> : taux de réponse aux demandes de portés à connaissance dans le cadre des projets, plans et programmes portés par l'Etat ou les collectivités	Prévisionnel : 100 % Réalisé : 100 %	Prévisionnel : 100 % Réalisé : 100 %	Prévisionnel : 100 % Réalisé : 100 %

Indicateurs communs 1 - 1 / 1 - 2 / 1 - 3	2015	2016	2017
<b>1a</b> : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= <i>personnel directement concerné + part du personnel administratif</i> ) - tous protocoles, études et programmes confondus par rapport aux effectifs totaux	Prévisionnel : 18 % Réalisé : 20,57 %	Prévisionnel : 18,95 % Réalisé : 15,01 %	Prévisionnel : 18,95 % Réalisé : 19,46 %
<b>1b</b> : % des coûts afférents hors masse salariale ( <i>tous protocoles, études et programmes confondus</i> ) par rapport aux charges totales de fonctionnement	Prévisionnel : 13,80 % Réalisé : 15 %	Prévisionnel : 14,20 % Réalisé : 13,10 %	Prévisionnel : 14,60 % Réalisé : 15,32 %

## 2 – Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p style="text-align: center;">2-1.</p> <p style="text-align: center;"><i>Surveillance du territoire et des usages</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Participation aux plans de contrôle inter services mis en place à l'initiative des préfets de département ou dans le cadre des missions interservices de l'eau et de la biodiversité</li> <li>▶ Participation à la coordination des contrôles et des polices de l'environnement, mise en place d'actions communes</li> <li>▶ Structuration interne de la police administrative pour l'instruction et la délivrance des actes administratifs ainsi que leur suivi</li> <li>▶ Formation des agents pour la montée en puissance de la police administrative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Sur la période, le Parc national des Pyrénées a participé, dans les départements des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques, aux plans de contrôle initiés par les missions inter services de l'eau et de la biodiversité sur les thèmes suivants : contrôle de la réglementation du parc national, contrôle de la pêche, contrôle du camping et notamment des campings cars, contrôle des zones de quiétude de la faune sauvage</li> <li>▶ Des actions interservices de contrôles ont été mises en œuvre dans tous les secteurs, avec selon les enjeux territoriaux, les services de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, de l'office nationale des forêts, de la gendarmerie nationale... Chaque année, les secteurs du parc participent à une trentaine de journées de contrôles conjointes. Des actions transfrontalières ont été mises en place avec les autorités espagnoles. Le Parc national des Pyrénées participe aux MIPE et MISEN des départements des Pyrénées Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.</li> <li>▶ Le dispositif d'instruction et de délivrance des autorisations du directeur a été réorganisé en 2015, en mode partagé ; il fonctionne correctement et permet d'assurer la continuité de service. Sur la période 2015 - 2017, ont été délivrées :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- en 2015 - 400 autorisations d'activités et de travaux,</li> <li>- en 2016 - 345 autorisations d'activités et de travaux,</li> <li>- en 2017 - 384 autorisations d'activités et de travaux.</li> </ul> </li> <li>▶ En 2015, tous les agents de terrain du Parc national des Pyrénées et les chargés de mission ont reçu une formation à la police administrative à l'occasion d'une formation organisée localement par le Parc national des Pyrénées. En parallèle, une coordination interne des polices s'est structurée en 2015 sous l'égide de la direction de l'établissement ; deux réunions annuelles de coordination interne en matière de polices ont été mises en place afin d'harmoniser les pratiques d'un secteur à l'autre et de faciliter la cohérence de l'établissement.</li> </ul>

## 2 – Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p style="text-align: center;">2-2.</p> <p style="text-align: center;"><i>Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux (patrimoine naturel)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Restauration, réhabilitation écologique pour améliorer l'état de conservation des patrimoines ; Mise en place d'actions de gestion (<i>tourbières, re végétalisation avec flore locale,...</i>)</li>   <li>▶ Restauration de populations d'espèce (<i>subulaire aquatique, bouquetin ibérique ...</i>)</li> </ul>	<p>▶ Les tourbières du Néouvielle (<i>passade d'Aumar</i>) et du Cayan ont fait l'objet de mise en défens sur la période 2015-2017, en vue de favoriser leur restauration naturelle. L'expérience s'est révélée être très concluante puisque la surface en sol nu à presque entièrement disparue au profit des sphaignes notamment. Cette mesure de gestion est donc efficace et pourra être reconduite ailleurs si des dégradations similaires sont observées.</p> <p>En 2016, un chantier de re végétalisation des anciennes douanes du Pourtalet a été mené par les agents du Parc national. Cette opération a été réalisée avec l'appui technique du conservatoire botanique Pyrénées – Midi Pyrénées. L'objectif des travaux est de stimuler la colonisation par la végétation du sol laissé à nu (<i>environ 400 m<sup>2</sup></i>) et ainsi éviter les phénomènes d'érosion tout en améliorant l'aspect esthétique du terrain.</p> <p>Enfin le Parc national a participé en 2016, dans le cadre de l'animation de la CATZH Pyrénées centrales à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'élaboration du plan de gestion simplifié du lac de Soum en vue de définir les actions de préservation et de valorisation de cette zone humide située sur la commune d'Arrens-Marsous.</li> <li>- la réflexion en vue de restaurer la zone humide d'Aucun dénommée la Hiasse.</li> </ul> <p>▶ Le programme de conservation de la subulaire aquatique (<i>Subularia aquatica</i>) :</p> <p>Il a été initié, en 2012, comme suite au constat d'une rapide diminution des effectifs de l'espèce au sein de la réserve naturelle nationale du Néouvielle. Dès lors, plusieurs axes de travail ont été engagés pour tenter d'enrayer la probable disparition de l'espèce, organisés sur un plan d'actions 2016-2018 rédigé et mis en œuvre sur la période du contrat d'objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- axe 1 : limnologie et géochimie de la laquette inférieure de la réserve du Néouvielle en relation avec l'habitat de la subulaire,</li> <li>- axe 2 : suivi démographique des populations locales et recherches à l'échelle mondiale des facteurs d'influence de la subulaire,</li> <li>- axe 3 : variabilité génétique de l'espèce intra- et inter-populations,</li> <li>- axe 4 : conservation <i>in-</i> et <i>ex-situ</i>.</li> </ul>

## 2 – Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>2-2.</p> <p>Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux (patrimoine naturel)</p>		<p>Les suivis réalisés montrent une stabilité des effectifs. En 2017 les effectifs sont de 1744 individus observés (1813 dénombrés en 2016). Le caractère stable des effectifs de subulaire est plutôt positif mais il est à nuancer du fait des conditions climatiques très favorables qu'a connues la laquette durant la saison 2017. En 2017, la floraison a été importante sous l'eau. On aurait pu s'attendre à une extension des différentes sous populations et donc à une augmentation générale des effectifs. Il n'en est rien. La distribution spatiale des pieds ne varie presque pas d'une année sur l'autre.</p> <p>► Programme de réintroduction du bouquetin ibérique :</p> <p>Poursuite du programme de réintroduction et renforcement du noyau de Luz Saint Sauveur - Gavarnie avec trois lâchers successifs organisés en 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- douze bouquetins le 16 septembre 2017 (cinq femelles, sept mâles) sur la commune de Luz-Saint-Sauveur,</li> <li>- neuf le 05 octobre 2017 (sept femelles, deux mâles) sur la commune de Gèdre-Gavarnie,</li> <li>- cinq le 20 octobre 2017 (deux femelles, trois mâles) sur la commune de Gèdre-Gavarnie.</li> </ul> <p>Ainsi, au total, cent neuf individus (quarante-cinq mâles, soixante-quatre femelles) ont été réintroduits sur le territoire du Parc national des Pyrénées depuis le début du programme en 2014.</p> <p>Résultat de première importance, la constatation du taux de survie de 80 % des individus lâchés. Il est à mettre en relation avec un excellent état corporel de l'ensemble des bouquetins réintroduits. Trente-quatre naissances ont été enregistrées depuis le début du programme (une en 2015, douze en 2016, vingt-et-une en 2017). Ces éléments plaident en faveur d'une adaptation réussie de l'espèce dans son nouvel environnement.</p> <p>Le suivi sanitaire des individus a permis de déceler durant l'été 2017 un phénomène de kérato-conjonctivite touchant les individus (mâles, femelles, cabris) de Cauterets et du Val d'Azun. Cette maladie bactérienne touche les yeux et altère la vue des individus. Le risque principal étant le dérochement des individus privés de tout ou partie de la vue.</p>

## 2 – Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>2-2.</p> <p><i>Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux (patrimoine naturel)</i></p>	<p>► Actions de conservation des espèces faisant l'objet de plans nationaux d'action (<i>aster, gypaète, percnoptère, vautour fauve, desman, ours, chauves souris, etc....</i>)</p>	<p>Les individus avaient fait l'objet de contrôles sanitaires avant d'être réintroduits en France et étaient exempts de cette maladie. La contamination a donc eu lieu sur leur site d'accueil, ce qui a été confirmé par l'observation concomitante d'isards et de troupeaux ovins également touchés. Le suivi hebdomadaire des individus infectés a par la suite permis de constater la guérison des individus. Aucune mortalité n'a été constatée à ce titre en 2017.</p> <p>Plusieurs actions scientifiques sont engagées en collaboration avec le monde universitaire et de la recherche. Sont notamment en cours de réalisation sur la période 2015-2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une thèse CIFRE, engagée en 2016, en collaboration avec l'institut national de la recherche agronomique de Toulouse sur l'étude du comportement spatial des bouquetins dans les Pyrénées,</li> <li>- une étude visant à connaître le pool génétique fondateur et ses évolutions au cours du temps dans une préoccupation de gestion de la variabilité génétique garante du succès du programme de réintroduction sur le long terme. Cette étude atteste pour l'heure d'un faible niveau de diversité génétique de la population introduite. Elle vise à être poursuivie avec les futurs animaux introduits,</li> <li>- une étude du régime alimentaire du bouquetin,</li> <li>- un suivi sérologique des isards présents sur les zones de lâcher, espèce sentinelle du fait de sa proximité spécifique, permettant d'assurer une veille sanitaire indirecte du bouquetin.</li> </ul> <p>► Le Parc national des Pyrénées s'est impliqué fortement dans la mise en œuvre des plans ou stratégie d'actions du desman (<i>programme LIFE +</i>), de l'ours, du gypaète, du percnoptère, du grand tétras et du vautour fauve.</p> <p>En ce qui concerne le gypaète et le percnoptère, en complément du suivi de la reproduction de ces deux espèces, le Parc donne chaque année des préconisations sur près de deux cents héliportages, en vue d'assurer la quiétude de la reproduction des oiseaux.</p> <p>C'est tout l'enjeu de la mise en place de l'application web ALAIR (<i>Application pour la localisation des aires de rapaces</i>) élaborée par les services du Parc national en 2015. Il s'agit là d'une base de données fonctionnelle pour le suivi de la reproduction des grands rapaces et la gestion de leurs sites de reproduction.</p>

## 2 – Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>2-2.</p> <p><i>Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux (patrimoine naturel)</i></p>		<p>En effet, cet outil vise à connaître et faire connaître en temps réel les sites de reproduction utilisés par les grands rapaces aux utilisateurs de l'espace afin d'assurer leur quiétude.</p> <p>2016 constituait l'année de test de l'outil par les équipes de terrain. Le test étant concluant, le Parc national est entré en 2017 dans la phase de mise à disposition de l'outil aux utilisateurs de l'espace aérien après signature d'une convention. La démarche a ainsi été initiée avec quatre sociétés d'hélicoptères privées (<i>SAF – HDF – Helibearn - Air+</i>) engagées sur le territoire pour une signature de convention réalisée au printemps 2017. S'en est suivi un conventionnement avec RTE, EDF et la SHEM. Cette application, créée par le Parc national, a vocation à être reprise en 2018 par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nouvelle Aquitaine et généralisée à l'échelon national pour le gypaète barbu et le vautour percnoptère.</p> <p>Concernant le desman, dans le cadre d'un programme Life+, le Parc a mené des opérations de captures en rivière et en lac dans les vallées d'Ossau, de Luz Saint- Sauveur et d'Aure en 2015. Des opérations complémentaires ont été réalisées en 2016 dans les vallées de Luz Saint-Sauveur et d'Aure et dans le Rioumajou en 2017 ; elles n'ont pas pu mettre en évidence la présence du desman ; on peut craindre sa disparition dans le secteur du Rioumajou, pourtant considéré comme un bastion historique de l'espèce.</p> <p>Un recensement des points noirs pour l'espèce a également été réalisé en 2015 en vue d'une neutralisation future. Ce projet de neutralisation des points noirs n'a pu aboutir. La piste du traitement expérimental du lactosérum en sortie des cabanes fromagères ressort comme prioritaire avec une action envisagée en 2018 sur le plateau de Bious (<i>commune de Laruns - Pyrénées-Atlantiques</i>).</p> <p>Enfin, une sensibilisation des usagers des milieux aquatiques (<i>guides de canyon, pêcheurs</i>) a été réalisée en 2015. La caravane desman a été réalisée en 2016 en vallée des gaves et a suscité un réel engouement des valléens. Une journée de sensibilisation des socio-professionnels et des usagers des milieux aquatiques a été réalisée à l'occasion de la caravane desman, réunissant vingt-huit participants (<i>accompagnateurs en montagne, guides canyons, conseillers techniques canoë kayak, sociétés hydroélectrique, membres d'associations environnementales et techniciens rivière</i>).</p>

## 2 – Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>2-2.</p> <p><i>Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux (patrimoine naturel)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Gestion des espèces / usages :           <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ indemnisation des dommages d'ours sur son territoire sous l'égide de sa commission d'indemnisation des dégâts d'ours</li> </ul> </li>   <li>▪ mise en place d'actions innovantes pour une meilleure protection des troupeaux dans le cadre des diagnostics de vulnérabilité</li> </ul>	<p>▶ Le Parc national des Pyrénées a réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en 2015 trente et un constats pour vingt-cinq dossiers indemnisés. Quarante et un ovins et trois ruches ont fait l'objet d'une indemnisation pour un montant de 12 932,00 €,</li> <li>- en 2016 treize constats. Trois dossiers ont déjà été indemnisés, et trois autres dossiers indéterminés examinés en commission d'indemnisation des dégâts d'ours en 2017. L'année 2016 a été marquée par un dérochement important en vallée de Luz Saint-Sauveur, concernant cent-trente-deux brebis appartenant à quatre éleveurs. Une procédure exceptionnelle d'indemnisation complémentaire pour gros dégâts a été déclenchée et a été examinée par la commission d'indemnisation des dégâts d'ours de janvier 2017. Cent-trente-quatre ovins ont fait l'objet d'une indemnisation, pour un montant de 23 308,00 € (<i>y compris le dérochement, mais non compris l'indemnisation complémentaire pour gros dégâts</i>).</li> <li>- en 2017 trente-huit constats. Treize dossiers ont fait l'objet d'une indemnisation immédiate, et neuf ont été indemnisés suite à leur examen par la commission d'indemnisation des dégâts d'ours. Quatre recours ont été déposés et seront examinés par la commission d'indemnisation des dégâts d'ours ou le bureau en mars 2018. L'année 2017 a été marqué par la concentration des constats sur deux vallées, avec la moitié des constats en vallée d'Estaing (<i>val d'Azun – Hautes-Pyrénées</i>), et près d'un tiers en vallée d'Aure. Si cela ne représente pas une nouveauté pour le val d'Azun, la vallée d'Aure n'abritait plus d'ours depuis de nombreuses années, et la présence continue d'un ours dans cette vallée, si elle se confirme dans les années à venir, risque d'impacter le pastoralisme local et les relations avec les pouvoirs publics.</li> </ul> <p>Sur la période 2015-2017, le parc national a participé au diagnostic de vulnérabilité sur quatre estives. Deux actions pour améliorer la protection des troupeaux ont été mise en place dès</p> <p>2015 (<i>communication directe aux éleveurs des données ours par SMS - embauche par le gestionnaire d'estive de deux agents en appui aux éleveurs</i>). Néanmoins, la quasi-absence d'indices d'ours dans la vallée en 2017 interpelle sur la suite à donner à cette expérimentation.</p>

## 2 – Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>2-2.</p> <p><i>Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux (patrimoine naturel)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ action pour une meilleure cohabitation entre les vautours fauves et le pastoralisme, notamment en s'impliquant dans la mise en place d'un réseau de placettes d'équarrissage</li> </ul>	<p>En 2015, le parc national a participé à l'élaboration d'une stratégie de déploiement de placettes d'équarrissage avec la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques, sous l'égide de Monsieur le Sous-préfet d'Oloron Sainte-Marie.</p> <p>En 2017, le parc national a accompagné un gestionnaire d'estive (<i>la commission syndicale de Bielle Billère</i>) dans l'aménagement d'une placette d'équarrissage sur son territoire. Elle a été réalisée et a reçu l'agrément de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques pour sa mise en fonctionnement.</p>
<p>2-3.</p> <p><i>Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Participation à des actions de conservation, de protection ou de restauration des éléments les plus remarquables du patrimoine paysager et culturel</li> <li>▶ Elaboration des premiers plans d'action paysagers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ En 2017, Le Parc national s'est investi dans deux dossiers importants de rénovation du patrimoine. Il a participé à l'étude architecturale pour la restauration de l'hôtel Pouts à Arudy, siège du Musée d'Ossau. Un chantier d'insertion a également pu être mis en place autour de la remise en état de la Toue de Cétira.</li> <li>▶ Le parc national des Pyrénées a accompagné la communauté des communes des Véziaux d'Aure dans la réponse à l'appel à projets du ministère en charge de l'environnement, sur les plans de paysage (<i>étude préliminaire, présentation de la démarche, montage du dossier</i>). La communauté des communes a été lauréate de l'appel à projet et s'est lancée dans la démarche en 2016. Fin 2017, la deuxième phase du plan de paysage (<i>définition des objectifs de qualité paysagère</i>) a été finalisée par le bureau d'études qui a été mandaté par la communauté des communes. Le plan d'actions est en cours de rédaction et devrait être finalisé début 2018 ce qui marquera la fin de l'étude, le démarrage de la phase opérationnelle et de l'accompagnement technique et financier des actions envisagées pour maintenir la qualité des paysages.</li> </ul> <p>Parallèlement en 2017, le cahier des charges rédigé en 2016 pour la réalisation d'un plan de paysage transfrontalier sur le site « <i>Pyrénées – Mont-Perdu</i> » a été intégré au cahier des charges porté par la communauté des communes Pyrénées – Vallées de Gaves. Les deux démarches qui se recoupent sur une grande partie de la partie française du site seront ainsi menées en cohérence et complémentarité. Le Parc national des Pyrénées est maître d'ouvrage sur la partie française du site dans le cadre du projet POCTEFA « <i>PMPPM2</i> » et poursuit les discussions avec les partenaires espagnols afin que la démarche soit engagée sur la partie espagnole du site.</p>

## 2 – Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

### Indicateurs

Indicateurs 2 - 1	2015	2016	2017
	surveillance milieux terrestres		
<b>2-1a</b> : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= <i>personnel directement concerné</i> + <i>part du personnel administratif</i> ) par rapport aux effectifs totaux	Prévisionnel : 6,45 % Réalisé : 6,10 %	Prévisionnel : 6,30 % Réalisé : 5,79 %	Prévisionnel : 6,30 % Réalisé : 11,12 %
<b>2-1b</b> : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	Prévisionnel : 2,30 % Réalisé : 2,60 %	Prévisionnel : 2,38 % Réalisé : 1,60 %	Prévisionnel : 2,43 % Réalisé : 1,59 %

Indicateurs 2 - 2	2015	2016	2017
<b>2-2a</b> : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= <i>personnel directement concerné</i> + <i>part du personnel administratif</i> ) par rapport aux effectifs totaux	Prévisionnel : 5,16 % Réalisé : 5,10 %	Prévisionnel : 6,10 % Réalisé : 4,90 %	Prévisionnel : 6,10 % Réalisé : 8,45 %
<b>2-2b</b> : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	Prévisionnel : 2,53 % Réalisé : 2,05 %	Prévisionnel : 2,62 % Réalisé : 2,70 %	Prévisionnel : 2,68 % Réalisé : 3,72 %
<b>2-2c</b> : Taux de réalisation des actions du programme d'action pluriannuel de la charte en rapport avec cette activité	Prévisionnel : 30 % Réalisé : 50 %	Prévisionnel : 60 % Réalisé : 55 %	Prévisionnel : 100 % Réalisé : 95 %

Indicateurs 2 - 3	2015	2016	2017
<b>2-3a</b> : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= <i>personnel directement concerné</i> + <i>part du personnel administratif</i> ) par rapport aux effectifs totaux	Prévisionnel : 0,64 % Réalisé : 0,80 %	Prévisionnel : 1,00 % Réalisé : 1,08 %	Prévisionnel : 1,00 % Réalisé : 0,48 %
<b>2-3b</b> : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	Prévisionnel : 2,53 % Réalisé : 2,10 %	Prévisionnel : 2,62 % Réalisé : 1,90 %	Prévisionnel : 2,68 % Réalisé : 0,64 %
<b>2-3c</b> : taux de réalisation du programme d'action pluriannuel de la charte en rapport avec cette activité	Prévisionnel : 30 % Réalisé : 30 %	Prévisionnel : 50 % Réalisé : 60 %	Prévisionnel : 70 % Réalisé : 75 %

### 3 – Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p style="text-align: center;">3-1.</p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles (dont mesures agri environnementales et autres mesures du second pilier de la politique agricole commune, prairies fleuries, contrats Natura 2000, ...)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mise en place d'aides financières aux agriculteurs</li>   <li>▶ Mise en place de mesures agri environnementales</li>   <li>▶ Déploiement de la marque en faveur des produits d'élevage, laitiers et fromagers ainsi que du miel (<i>cf. focus spécifique</i>)</li>   <li>▶ Elaboration de doctrines pour cadrer les pratiques de reconquête des landes (<i>écobuage, débroussaillage</i>)</li>   <p><b>Moyens nécessaires :</b> Deux nouveaux postes de techniciens agri environnementaux devraient être créés pour mettre en œuvre ce programme d'actions et améliorer la technicité dans ce domaine et la présence du parc national sur le territoire.</p> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Sur la période 2015-2017, l'intervention du parc national s'est concentrée sur les opérations de portages pour les bergers et transhumants (<i>héliportages et muletage</i>), en partenariat avec le commissariat au massif, ainsi que pour la lutte alternative contre les micromammifères en prairies naturelles.</li>   <li>▶ Le Parc national a répondu aux appels à projets lancés par les conseils régionaux, en vue de la mise en œuvre des mesures agro-environnementales. Les projets déposés en 2015 et non retenus, ont fait l'objet d'un nouveau dépôt en 2016. En Nouvelle Aquitaine, le projet du parc national a été validé pour sa partie estive en 2016, et pour sa partie zones intermédiaires en 2017. Concernant ces dernières, l'animation mise en œuvre au printemps 2017 a permis d'engager près de soixante hectares en débroussaillage, et une douzaine en fauche tardive de la fougère. De plus, une nouvelle estive a été engagée pour cinquante hectares. En Occitanie, le projet agri environnemental du parc national a été validé sur son principe en 2017, mais le dialogue s'est poursuivi tout au long de l'année sur le périmètre d'application. Aucun nouveau contrat n'a été engagé, dans l'attente de l'arbitrage définitif, intervenu en fin d'année. Au final, c'est environ deux cent cinquante hectares qui bénéficieront d'une aide pour le maintien de la fauche pédestre.</li>   <li>▶ Cf. focus particulier</li>   <li>▶ La doctrine sur les modalités de mise en œuvre des écobuages est appliquée.</li>   <p>Le poste de technicien agro écologie de l'unité territoriale Béarn a été pourvu au 1er décembre 2016. Le poste de technicien agroécologie pour l'unité territoriale Bigorre a été pourvu au 1er janvier 2017. L'année 2017 a été consacrée à leur prise de poste.</p> </ul>

### 3 – Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable

Activités	Description	Evaluation 2016 et 2015-2017
<p>3-2.</p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois (dont mesures sylvo-environnementales, ...)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lisibilité du potentiel d'exploitation au regard des enjeux environnementaux, notamment par élaboration d'une trame de vieux bois</li> <li>▶ Mise en œuvre de la marque du parc national au bénéfice des acteurs socio économique de la filière (cf. <i>focus spécifique</i>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Sur la période 2015-2017, le Parc national des Pyrénées a poursuivi son accompagnement auprès des collectivités (<i>programme Pyc'n Bois du pays de Lourdes et des vallées des gaves, Pays des Nestes</i>). Dans le cadre de l'élaboration de la doctrine pour la gestion forestière en zone cœur du parc national, une première réunion du groupe du conseil scientifique « forêt » s'est tenue en 2017 pour définir une base de prescriptions générales pour les exploitations en zone cœur de parc.</li> <li>▶ Cf. focus particulier</li> </ul>
<p>3-3.</p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature (hors réalisations sur infrastructures d'accueil du public, décrites à l'activité 4.3)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Accueil en zone cœur (<i>aménagements de l'accueil, entretien des sentiers et de la signalétique, gestion des refuges</i>) et sur les grands sites touristiques du territoire</li> <li>▶ Valorisation des patrimoines (<i>sentier d'interprétation, ...</i>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les travaux de requalification du refuge de la Brèche de Roland débutés en 2016, se sont poursuivis et s'étaleront jusqu'à fin 2019. Un projet modificatif par rapport au projet initial (<i>notamment sur le volet énergie</i>) a été défini et le chantier a été arrêté une année afin que le projet modificatif soit défini et intégré dans le programme architectural initial. Une étude de programmation pour la requalification du bâtiment d'accueil du Somport a été initiée en 2017. Le rendu, prévu pour début 2018, sera annexé au cahier des charges pour une consultation d'une maîtrise d'œuvre par la communauté de communes du Haut-Béarn. A la suite d'un concours d'architecte organisé en 2016, le projet de requalification du refuge du Marcadau a fait l'objet d'une procédure « <i>unité touristique nouvelle</i> » qui a débuté en juillet 2017.</li> <li>Les autres procédures réglementaires (<i>autorisation environnementale, permis de construire</i>) sont attendues en 2018 pour un démarrage des travaux prévu en novembre 2018. Un comité de pilotage pour le projet de requalification du refuge d'Arremoulit a été mis en place en 2017. La nouvelle communauté de communes Pyrénées Vallée des Gaves assurera la maîtrise d'ouvrage pour la création du refuge d'Aygues-Cluses</li> <li>Plusieurs autres études ont été suivies par le parc sur la période 2015 - 2017 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- réhabilitation du col du Soulor,</li> <li>- aménagement à Bioux Artigues pour la requalification du parking et de l'accueil sur le site,</li> <li>- étude sur la requalification du site d'accueil du plateau de l'Hers rendue en 2017, les travaux ont débuté à l'automne 2017.</li> </ul> </li> <li>▶ Un sentier d'interprétation labellisé tourisme et handicap a été aménagé au col du Boucharo en remplacement de l'ancienne route départementale en 2015.</li> </ul>

### 3 – Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable

Activités	Description	Evaluation 2016 et 2015-2017
<p>3-3.</p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature (hors réalisations sur infrastructures d'accueil du public, décrites à l'activité 4.3)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Valorisation des services d'hébergements et d'accompagnement via la marque (cf. focus spécifique)</li> <li>▶ Suivis de la fréquentation touristique, réalisés au cas par cas en fonction des problématiques de gestion</li> </ul>	<p>En 2016, une interprétation des patrimoines naturels (panneaux) a été réalisée autour des nouveaux sentiers raquettes de Gavarnie et sur le site du Somport avec un objectif de respect des zones de quiétude grand tétras. Un sentier d'interprétation sur les carrières de marbre de Louvie-Soubiron a été finalisé et inauguré en 2017.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Cf. focus particulier</li> <li>▶ Pas de mise en œuvre sur la période 2015-2017</li> </ul>
<p>3-4.</p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur la chasse (équilibre agro-sylvo-cynégétique), la pêche de loisir (hors actions en lien avec les grands prédateurs, décrites à l'activité 2.2)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vers le développement de la gestion patrimoniale des espèces piscicoles <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Partenariat avec les fédérations de pêche des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées et les associations agréées pour mieux connaître la fonctionnalité des cours d'eaux en vue de privilégier la reproduction naturelle des salmonidés</li> <li>▪ Limitation des impacts des alevinages</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Dans le cadre du plan d'actions sur la gestion piscicole issu de la concertation menée avec les instances de la pêche : <ul style="list-style-type: none"> <li>- cinq cours d'eau ont été étudiés en 2015 (<i>Baralet, Belonce, Touyères, Maillet, Cot</i>) sur leur fonctionnalité piscicole,</li> <li>- cinq nouveaux cours d'eau ont été étudiés en 2016 (<i>Espélunguère, Arnousse, Tourettes, Canau, Sausse</i>) sur leur fonctionnalité piscicole,</li> <li>- trois cours d'eau supplémentaire en 2017,</li> <li>- une étude spécifique à signaler sur le gave d'Arratille, engagée depuis 2015 en vue de caractériser l'efficacité des alevinages, en partenariat avec la fédération départementale de pêche des Hautes-Pyrénées.</li> </ul> </li> </ul> <p>Une étude sur l'interaction entre l'euprocte et l'introduction de salmonidés dans les cours d'eau a été mise en œuvre en 2016 et 2017. Le travail s'est focalisé sur la cartographie de la présence du calotriton :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en 2016 sur une quinzaine de bassins versants faisant l'objet de campagnes d'alevinage,</li> <li>- en 2017 sur deux bassins versant faisant l'objet de campagnes d'alevinage.</li> </ul> <p>Comme suite au travail mené sur la période 2015-2017, l'arrêté des lacs et cours d'eau alevinables du Parc national des Pyrénées a été révisé en 2017 et actualisé au vu des éléments de connaissance acquis notamment sur les cours d'eau et la présence d'espèces patrimoniales telles que le calotriton.</p>

### 3 – Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable

Activités	Description	Evaluation 2016 et 2015-2017
<p>3-4.</p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur la chasse (équilibre agro-sylvo-cynégétique), la pêche de loisir (hors actions en lien avec les grands prédateurs, décrites à l'activité 2.2)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Développement de partenariats avec les fédérations départementales de chasse et les associations agréées afin de mieux gérer les déséquilibres actuellement constatés avec les sangliers</li> <li>▶ Vers un niveau de prélèvement d'isards compatible avec le recrutement observé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Développement sur la période 2015-2017 d'un partenariat avec la Fédération départementale de chasse des Pyrénées-Atlantiques, l'office national de la chasse et de la faune sauvage et les associations agréées locales afin de mieux gérer les déséquilibres et les dommages sur les prairies actuellement constatés avec les sangliers : suivi de deux indicateurs (<i>potentiel reproducteur des femelles, fructification forestière</i>) permettant d'ajuster la pression de chasse en vue de prévenir la prolifération des populations et les dégâts sur estives dans le cadre de la mise en place de l'observatoire national sanglier en 2015 en vallée d'Aspe. Cependant, trop faible participation des chasseurs à la récolte des tractus des femelles pouvant remettre en cause à terme la participation à cet observatoire. Tirs de régulation des sangliers en zone coeur réalisés par les agents du Parc national des Pyrénées sur la période 2015-2017.</li> <li>▶ Participation aux commissions départementales de la chasse et de la faune sauvage des deux départements concernés. Les prélèvements se sont globalement stabilisés et ont été ajustés au regard des tendances de populations relevées dans les départements des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques. Ainsi, les prélèvements ont baissé sur les secteurs de présence de la pestivirose. Ils ont été augmentés sur les secteurs qui avaient arrêté la chasse ceci en lien avec les observations fournies par le Parc national des Pyrénées.</li> </ul>
<p>3-5.</p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur l'aménagement, cadre de vie et urbanisme (y compris porter à connaissance et hors actions de gestion et restauration du patrimoine culturel et paysager décrites à l'activité 2.3)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Accompagnement des collectivités locales pour l'aménagement d'espaces et d'équipements publics, la réhabilitation du patrimoine (<i>église, cabane, passerelle, moulin, lavoir, ancien presbytère</i>) et l'embellissement des villages (<i>enfouissement des réseaux, espace public, cimetière</i>). Objectif de soutenir une vingtaine de projets par an, en recherchant des sources de financement extérieurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le parc national a accompagné dans le cadre de la mise en œuvre de la convention inter régionale de massif : <ul style="list-style-type: none"> <li>- en 2015 dix collectivités locales en Bigorre et trois en Béarn,</li> <li>- en 2016 vingt-deux collectivités locales en Bigorre et huit en Béarn,</li> <li>- en 2017 quinze collectivités locales en Bigorre et sept en Béarn.</li> </ul> </li> </ul> <p>En 2017, dans le cadre des cinquante ans du Parc national, deux chantiers d'insertion ont eu lieu en Béarn et Bigorre : la restauration d'une toue sur la commune d'Estaing et la restauration d'un abreuvoir et d'un lavoir sur la commune de Bilhères-en-Ossau.</p>

### 3 – Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>3-5.</p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur l'aménagement, cadre de vie et urbanisme (y compris porter à connaissance et hors actions de gestion et restauration du patrimoine culturel et paysager décrites à l'activité 2.3)</i></p>	<p>► Appui aux collectivités pour la compatibilité des documents d'urbanisme avec la charte de parc, la mise en œuvre de règle de circulation motorisée en espaces naturels et la réglementation de la publicité en agglomération</p>	<p>► Au titre des questions relatives à l'urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en 2015 deux collectivités locales ont engagées l'élaboration de leur document d'urbanisme,</li> <li>- en 2016 une collectivité locale s'est lancée dans l'élaboration de son document d'urbanisme,</li> <li>- en 2017 une collectivité locale s'est lancée dans l'élaboration de son document d'urbanisme.</li> </ul> <p>Le parc national a aidé ces communes en amont à mettre en œuvre leurs cahiers des charges et au choix du bureau d'études. Le parc a accompagné techniquement deux communes en Béarn.</p> <p>La commune d'Aucun, poursuit la mise en œuvre de la démarche d'éco-quartier de la Lande Carrieu engagée depuis 2014. Le Parc national des Pyrénées a participé aux ateliers de concertation « <i>imaginons ensemble un éco-quartier pour Aucun</i> ».</p> <p>Sur le volet publicité, la commune de Cauterets a démarré fin 2015, l'élaboration de son plan local de publicité. Après la réalisation d'une réunion de sensibilisation par le parc national, la communauté de communes de la vallée d'Aspe a démarré fin 2016, l'élaboration d'une charte de signalétique touristique pour laquelle le parc national a contribué à la rédaction du cahier des charges.</p>
<p>3-6.</p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux, soutien à l'activité économique locale</i></p>	<p>► Animation du territoire par la culture, en soutenant les actions et les manifestations qui assurent la transmission d'une culture locale (<i>par exemple, les chants traditionnels</i>) en permettant aussi l'émergence de formes contemporaines d'expression en lien avec le caractère du territoire</p>	<p>► Le Parc national poursuit son accompagnement de la dynamique culturelle du territoire. Il participe notamment depuis 2015 à l'émergence d'une forme originale de cirque contemporain sur la base d'une histoire patrimoniale en partenariat avec la commune de Cauterets. En 2017, cette manifestation a été enrichie grâce à un partenariat établi avec l'Ecole supérieure d'art des Pyrénées. Des œuvres originales ont été exposées sur le site du Clot.</p> <p>D'autres actions sont soutenues et valorisées sur la période 2015 - 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le festival d'art de la nature « les phonies bergères » en vallée d'Aspe.</li> <li>- l'organisation de « l'été ossalois ». Il s'agit d'une tentative d'harmoniser et de rendre visibles les propositions artistiques sur le territoire de la vallée d'Ossau.</li> </ul> <p>Le Parc national est partenaire technique et financier de nombreuses manifestations à caractère culturel sur l'ensemble des vallées du territoire. On peut citer : « <i>étonnants randonneurs</i> » en vallée d'Ossau, « <i>Trad'Azun</i> » en Val d'Azun. En Vallée d'Ossau le Parc national reste le partenaire privilégié de « <i>Rapprochement</i> », événement original autour de l'installation d'œuvres d'art contemporain dans les fermes de la commune de Lys – Pyrénées-Atlantiques.</p>

### 3 – Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>3-7.</p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur la pêche professionnelle en milieu marin (y compris pisciculture)</i></p>	<p>Sans objet</p>	<p>Sans objet</p>
<p>3-8.</p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur la gestion de la ressource en eau (thématique transversale)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Suivi de la qualité des eaux dans les lacs de montagne</li> <li>▶ Développement des techniques d'assainissement écologique</li> <li>▶ Accompagnement des collectivités dans le passage au zéro pesticide pour atteindre 100% du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ En partenariat avec l'agence de l'eau Adour Garonne et le centre national de la recherche scientifique de Toulouse, cinq lacs d'altitude sont équipés depuis 2015 pour un suivi à long terme, pour tenter de caractériser l'effet du changement climatique sur ces milieux. Le suivi thermique sur le bassin du Marcadau s'est poursuivi sur la période 2015-2017.</li> <li>▶ L'accompagnement de porteurs de projet pour la mise en place d'assainissement écologique et de toilettes sèches se poursuit sur toute la période en partenariat avec l'écocentre Pierre et Terre.</li> <li>▶ Le programme d'accompagnement des communes a été finalisé en 2015. Environ 80 % des communes du territoire du parc ont été accompagnées dans la démarche zéro phyto sur la période 2015 - 2017. Un guide sur la gestion des cimetières a été conçu en 2015 et édité en 2016. En 2017, un guide pour la gestion des jardins a été édité et diffusé à la population des communes du réseau zéro pesticide. En 2017 une formation a été organisée à destination des agents des collectivités et un voyage d'études sur la gestion et l'entretien des cimetières sans pesticide a été proposé aux élus et techniciens.</li> </ul>
<p>3-9.</p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et les changements climatiques (thématique transversale)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Ingénierie sur la mise en place d'actions s'inscrivant dans son plan climat énergie territoire (<i>familles à énergie positive, accompagnement des collectivités pour de bâtiments à hautes performance énergétique, ...</i>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Plusieurs actions d'animation en lien avec le plan climat énergie territorial ont été menées sur la période 2015-2017 : défi familles à énergie positive, défi classe énergie, nuits de la thermographie, conseil aux collectivités pour la rénovation performante des bâtiments publics, conseil aux marqués « <i>Esprit parc</i> ». La plateforme de rénovation énergétique des logements, lancée en 2016 avec le pays d'Oloron Sainte Marie - Haut Béarn, a été une réussite et le Parc a assuré le transfert d'expérience pour impulser une initiative similaire en Hautes-Pyrénées. En 2017, le Parc national a lancé une étude sur les habitudes de déplacements des habitants et travailleurs du territoire et proposé plusieurs actions de sensibilisation sur ce thème (<i>éco conduite</i>). S'appuyant sur son expérience d'éco responsabilité interne, le Parc a animé et mis en place des sessions de formation aux éco gestes pour les agents de collectivité. Un observatoire sur l'énergie est actualisé depuis 2016 à l'échelle du territoire du parc afin de suivre les évolutions de recours aux énergies renouvelables et de rénovation des bâtiments.</li> </ul>

### 3 – Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>3-9.</p> <p><i>Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et les changements climatiques (thématique transversale)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Démarche « territoire à énergie positive »</li>   <li>▶ Actions spécifiques de valorisation de la première réserve internationale de ciel étoilé du Pic du Midi labellisée en France (<i>soutien à la conversion des éclairages publics, sensibilisation à la pollution lumineuse,...</i>)</li>   <li>▶ Amélioration de la connaissance et diffusion des indicateurs locaux du changement climatique</li>   <li>▶ Mise en place avec d'actions d'adaptation au changement climatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ En 2015, le parc national a été lauréat de l'appel à projet « <i>territoire à énergie positive pour la croissance verte</i> ». Dans ce cadre, il a engagé la réalisation d'audits énergétiques de deux maisons de parc et d'un bâtiment de logements. Les travaux ont été menés sur la période 2016-2018. Les sessions de chantier ouvert de la rénovation énergétique des logements de Cauterets ont été organisées en 2017 à destination des étudiants du bâtiment travaux publics et des artisans. Il a également mis à disposition depuis 2016, des packs électriques composés de véhicules électriques et de vélos électriques à destination du siège du parc et de communes du territoire.</li>   <li>▶ En 2016, le Parc national est devenu Co porteur de la réserve internationale de ciel étoilé du Pic du Midi avec le syndicat départemental de l'énergie des Hautes-Pyrénées et la régie du Pic du Midi. Le Parc a incité ses communes à participer au Jour de la Nuit en leur proposant des animations auprès du grand public. Le Parc national est intervenu de nombreuses fois en conférence ou sous la forme d'articles pour présenter la réserve internationale de ciel étoilé et son projet « <i>trame sombre</i> ».</li>   <p>Les agents référents éducation à l'environnement et pollution lumineuse ainsi que plusieurs agents du siège ont été formés, dès 2015, aux enjeux de la pollution lumineuse afin de pouvoir intégrer cette problématique dans l'ensemble des activités de conseil du parc et de pouvoir proposer des interventions de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public. Des projets pédagogiques ont ainsi pu être organisés dès 2016 respectivement en primaire et collège.</p>   <li>▶ Les suivis scientifiques sur le changement climatique ont été poursuivis sur la période 2015-2017 : suivi des combes à neige, suivi des lacs d'altitude, suivi des oiseaux d'altitude, participation au suivi des glaciers. Ces données sont pour partie transmises à l'observatoire pyrénéen du changement climatique.</li>   <li>▶ Hormis la participation au suivi de l'impact, aucune action réalisée à ce titre sur la période 2015-2017.</li> </ul>
<p>3-10.</p> <p><i>Autres accompagnements des acteurs (gestion des déchets, APA, actions en matière de santé, ...)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Actions sur les déchets dans le cadre du plan climat énergie territoire ; recherche de partenariats avec les conseils départementaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ En 2016, le suivi du composteur du refuge d'Ayous - propriété du Parc national – construit par les jeunes de la ville de Tarbes, a permis de sensibiliser une trentaine de jeunes urbains à la problématique de la gestion des déchets en montagne. Le Parc national a participé en 2017 à la semaine de réduction des déchets en accueillant « l'Escape Game » du Syndicat mixte de traitement des déchets des Hautes-Pyrénées. Outil original de sensibilisation, il a permis de sensibiliser une cinquantaine de personnes durant une semaine.</li> </ul>

### 3 – Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>3-10.</p> <p><i>Autres accompagnements des acteurs (gestion des déchets, APA, actions en matière de santé, ...)</i></p>	<p>► Mise en œuvre des crédits de la convention interrégionale de massif Pyrénées</p>	<p>► En 2015, le conseil d'administration du Parc national a validé le nouveau régime d'aide pour la période 2015 - 2020 qui a été contractualisé pour un montant de 1,8 M € dans la convention inter Régionale du Massif des Pyrénées.</p> <p>Ont été soutenus financièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- cinquante projets en 2015 pour un montant de 366 000 €,</li> <li>- cinquante-cinq projets en 2016 pour un montant de 386 000,00 €,</li> <li>- cinquante-un projets en 2017 pour un montant de 382 621,00 €.</li> </ul>
<p><b>FOCUS SPECIFIQUE</b></p>	<p>► Déploiement de la marque « <i>Esprit Parc national</i> »</p>	<p>► La marque « Esprit parc national – Pyrénées » a été officiellement lancée en 2015. Une nouvelle instance de gouvernance, le comité technique de la marque, a été installée sous l'égide du conseil économique social et culturel du Parc national des Pyrénées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- quarante-neuf audits ont été réalisés en 2015 dans les filières de l'hébergement, de l'accompagnement, de l'artisanat et du miel ; trente contrats d'attribution de la marque ont été signés en 2015,</li> <li>- quarante-sept audits ont été réalisés en 2016 dans les filières de l'hébergement, de l'accompagnement, de l'artisanat, du miel, des fruits, légumes et plantes sauvage, de la viande et des sites de visite. Quarante-cinq nouveaux contrats d'attribution de la marque ont été signés en 2016,</li> <li>- trente-deux nouveaux audits ont été réalisés en 2017 portant à cent sept le nombre de bénéficiaires de la marque.</li> </ul> <p>► Sur la période 2015-2017, le déploiement de la marque a nécessité la création d'outils de communication ad hoc : annuaire des marqués (<i>actualisé annuellement</i>), journée officielle de lancement en 2016, mise en place d'une journée annuelle du réseau des marqués...</p>

### 3 – Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable

#### Indicateurs

Indicateurs globaux 3	2015	2016	2017
<b>3a</b> : % de mesures ( <i>objectifs / orientations</i> ), toutes thématiques confondues, ayant donné lieu à au moins un document de mise en œuvre au niveau du programme pluriannuel de la charte.	Prévisionnel : 85 % Réalisé : 85 %	Prévisionnel : 90 % Réalisé : 92 %	Prévisionnel : 95 % Réalisé : 95 %
<b>3b</b> : nombre de contrats de partenariats signés correspondant à la marque « <i>parc national</i> », tous domaines confondus	Prévisionnel : 73 Réalisé : 30	Prévisionnel : 145 Réalisé : 75	Prévisionnel : 212 Réalisé : 107
<b>3c</b> : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= <i>personnel directement concerné + part du personnel administratif</i> ) par rapport aux effectifs totaux	Prévisionnel : 7,75 % Réalisé : 6,95 %	Prévisionnel : 9,15 % Réalisé : 5,95 %	Prévisionnel : 10,45 % Réalisé : 9,25 %
<b>3d</b> : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	Prévisionnel : 20,70 % Réalisé : 20,90 %	Prévisionnel : 21,42 % Réalisé : 19,00 %	Prévisionnel : 21,95 % Réalisé : 17,00 %
<b>3e</b> : adoption & mise en œuvre du plan climat énergie territoire	Prévisionnel : oui Réalisé : oui	Prévisionnel : oui Réalisé : oui	Prévisionnel : oui Réalisé : oui



#### 4 – Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>4-1.</p> <p><i>Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire</i></p>		<p><b>Année scolaire 2015 - 2016 : le Parc national a accueilli plus de 1 200 élèves</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 727 élèves de dix-neuf établissements scolaires de l'aire d'adhésion ont bénéficié d'au moins une intervention d'un garde-moniteur,</li><li>- trente-et-un établissements scolaires hors aire d'adhésion ont également bénéficié d'une intervention d'un garde-moniteur soit 1 009 élèves hors de l'aire d'adhésion,</li><li>- 439 élèves venus de dix-huit classes sont venus visiter l'espace muséographique à la maison du Parc national à Tarbes.</li></ul> <p><b>Année scolaire 2016 - 2017 : le Parc national a accueilli plus e 2 300 élèves</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 1396 élèves de quarante et un établissements scolaires de l'aire d'adhésion ont bénéficié d'au moins une intervention d'un garde-moniteur,</li><li>- seize établissements scolaires hors aire d'adhésion ont également bénéficié d'une intervention d'un garde-moniteur soit 570 élèves hors de l'aire d'adhésion,</li><li>- 288 élèves venus de douze classes sont venus visiter l'espace muséographique à la maison du Parc national à Tarbes.</li></ul> <p>Un des objectifs du passeport est de proposer aux enseignants de travailler sur de nouvelles thématiques. En 2017, ont eu lieu des interventions portant sur la pollution lumineuse (<i>en lien avec la réserve internationale de ciel étoilé, ses effets sur la faune, etc.</i>), sur le tri des déchets ou encore sur le changement climatique.</p> <p>Autres actions majeures à retenir sur la période :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- invitation aux lâchers de bouquetins : 300 élèves des écoles primaires de Luz Saint-Sauveur en 2016 et 300 élèves des écoles de Luz Saint-Sauveur, Cauterets et du collège de Pierrefite en 2015,</li><li>- caravane Desman : du 31 mai au 5 juin 2016, une roulotte sillonnant la vallée des Gaves invitait les habitants à des animations de sensibilisation au desman des Pyrénées. Organisée par le conservatoire des espaces naturels Midi-Pyrénées, le Parc national et le réseau éducation Pyrénées Vivantes (<i>programme européen Life + Desman</i>), la caravane du desman a connu un bel engouement auprès des 650 enfants, des professionnels de la montagne et de la population,</li><li>- dans le cadre de la convention de partenariat avec l'inspection d'académie des Hautes-Pyrénées, des journées d'information et de formation sont proposées annuellement aux enseignants en poste et en cours de formation à l'institut universitaire de formation des maîtres depuis 2015,</li><li>- création de malles pédagogiques sur le desman et le bouquetin en 2016,</li><li>- dans le cadre du programme de coopération territoriale avec l'Espagne (<i>POCTEFA</i>) autour du site « <i>Pyrénées - Mont Perdu</i> » classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO, le Parc national a aidé annuellement à la mise en œuvre des échanges scolaires entre élèves des collèges d'Ainsa, de Broto, en Espagne, et de Luz Saint-Sauveur.</li></ul>

#### 4 – Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>4-1.</p> <p><i>Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire</i></p>		<p><b>50 ans du Parc national des Pyrénées</b></p> <p>2017 marquait le 50ème anniversaire du Parc national des Pyrénées. Dans ce contexte, il a été proposé par le parc, dans chaque vallée du territoire, au public scolaire, une journée d’animations en montagne. De l’école primaire au lycée, toutes les écoles du territoire (<i>y compris des communes n’ayant pas adhéré à la charte du territoire du Parc national</i>) ont été conviées sur un site en milieu naturel, à des ateliers créatifs, artistiques, naturalistes, scientifiques ou culturels. Sept journées ont été organisées entre le 12 juin et le 22 juin 2017. Des ateliers à vocation scientifique, naturaliste, ludique, culturel ou artistique ont été proposés afin de faire découvrir aux enfants les richesses patrimoniales de ce territoire, son identité, ainsi que le travail mené par le Parc national. Les animations ont été proposées en collaboration avec les partenaires de l’éducation à l’environnement présents sur le territoire.</p> <p>1 620 enfants ont ainsi bénéficié de ces journées d’anniversaire</p> <p><b>Festival « Image Nature »</b></p> <p>Dans le cadre du Festival « <i>Image Nature</i> » de Cauterets que le Parc national des Pyrénées co-organise, celui-ci est chargé de l’organisation de la journée d’animation scolaire. Ainsi, en 2017, deux-cent trente-sept enfants de six écoles ont été accueillis. Des ateliers animés par le Parc national des Pyrénées, le CPIE, Pyrénées Magazine ont été proposés. Les élèves ont également assisté à des projections de films. Sept établissements scolaires (<i>cinq établissements dans la catégorie écoles et deux établissements dans la catégorie collèges</i>) et quatorze classes y ont participé.</p>
<p>4-2.</p> <p><i>Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics hors milieu scolaire</i></p>	<p>► Mise en œuvre d’un programme d’animation annuel pour les visiteurs : les habitants : expositions, conférences, programmes de sorties sur le terrain, animations culturelles, animations liées au développement durable... ; Participation à des événements festifs liés au milieu naturel et aux manifestations culturelles des vallées</p>	<p>► En 2015, quelques deux cent cinquante-cinq animations ont été proposées et 6 000 personnes y ont participé (<i>hors comptabilisation des visiteurs dans les maisons du Parc national</i>).</p> <p>Citons notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- trente-quatre conférences organisées dans les maisons du parc sur différents thèmes historiques, naturels et culturels,</li> <li>- cinquante expositions présentées dans les maisons du parc national,</li> <li>- un programme estival de sorties thématiques sur le terrain encadrées par les gardes-moniteurs (<i>quatre-vingt-dix-huit points rencontre, cinquante-trois sorties thématiques</i>),</li> <li>- un partenariat sur de nombreux événements festifs liés au milieu naturel et des manifestations culturelles valléennes : fêtes de la montagne, du fromage, des estives.</li> </ul>

#### 4 – Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>4-2.</p> <p><i>Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics hors milieu scolaire</i></p>	<p>► Organisation de journées scientifiques et de restitutions annuelles de suivi naturalistes sur les secteurs</p> <p>► Organisation de colloques scientifiques pour permettre l'échange et la confrontation sur des sujets de recherche</p>	<p>En 2016, 436 animations ont été proposées et 15 000 personnes y ont participé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vingt-huit conférences organisées dans les maisons du parc sur différents thèmes historiques, naturels et culturels,</li> <li>- cinquante expositions présentées dans les maisons du parc national,</li> <li>- un programme estival de sorties thématiques sur le terrain encadrées par les gardes-moniteurs (<i>quatre-vingt points rencontre, cinquante-huit sorties thématiques</i>),</li> <li>- un partenariat sur de nombreux évènements festifs dans les vallées.</li> </ul> <p>En 2017, année de l'anniversaire des cinquante ans, plus de quatre cents animations dont cent quatre-vingt estivales ont-été proposées à la population locale, aux visiteurs du Parc national, ainsi qu'à tous les publics (<i>personnes en difficultés d'insertion et en situation de handicap</i>) par le Parc national et les acteurs locaux, sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Pour célébrer le 50ème anniversaire au cœur du parc national, une quarantaine d'agents du Parc national, accompagnés d'administrateurs ont symboliquement relié, à pied, la vallée d'Aspe (<i>Pyrénées-Atlantiques</i>) à la vallée d'Aure (<i>Hautes-Pyrénées</i>) pendant sept jours, du 19 au 25 août 2017. Ces cent vingt-cinq kilomètres parcourus ont été autant d'occasions de rencontres, d'échanges et de (re)découvertes à partager avec le grand public. Chaque soir, en point d'étape, les refuges se sont animés de rencontres avec les professionnels de la montagne et de festivités. Le samedi 26 août 2017, à Saint-Lary Soulan (<i>Hautes-Pyrénées</i>) une grande fête populaire a été organisée. Plus de dix mille personnes y participèrent.</p> <p>► Journées scientifiques non programmées et non réalisées sur la période du contrat d'objectif. Par contre des restitutions ont été organisées avec les secteurs sur la collecte des données, le programme des atlas de la biodiversité communale, le programme bouquetin, la veille sanitaire. Les groupes internes flore, galliformes et rapaces se sont aussi réunis pour faire un point annuel et définir les perspectives. A noter qu'une formation interne a été organisée pour la manipulation de l'outil web rapace.</p> <p>► Le Parc National a organisé à l'automne 2017, avec la ligue de protection des oiseaux, les rencontres nationales du groupe vautours France. Elles ont réuni plus de cent naturalistes, scientifiques et gestionnaires de France, Italie, Espagne, Suisse et Portugal.</p>

#### 4 – Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p style="text-align: center;">4-3.</p> <p style="text-align: center;"><i>Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réhabilitation de maisons du parc</li>   <li>▶ Recherche d'une implication plus forte des communes dans la participation au fonctionnement des maisons du parc</li>   <li>▶ Entretien de sentiers</li>   <li>▶ Mise en place et renouvellement de la signalétique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le 7 juillet 2015, la porte d'entrée du Parc national en vallée d'Ossau – au col du Pourtalet – a été inaugurée. Le coût des travaux a été de 495 943,26 €. Le Parc national a conduit un important effort d'entretien de ses équipements, en 2016, et notamment les maisons du Parc national des Pyrénées de Caunterets (<i>modernisation de l'équipement audio-visuel, accès à cette maison pour les personnes à mobilité réduite</i>), de Saint-Lary Soulan et d'Etsaut (<i>système de chauffage</i>). Le Parc national n'a pas engagé de chantiers majeurs sur les maisons du Parc national en 2017. Des travaux d'entretien ont été conduits dans les maisons du Parc national des Pyrénées de Caunterets et de Saint-Lary Soulan notamment avec la reprise des dispositifs audiovisuels défectueux et leur modernisation.</li>   <li>▶ Le Parc national a signé des conventions, en 2015 et 2016, avec la commune de Saint-Lary Soulan, la communauté de communes du val d'Azun et le syndicat mixte de la maison du Parc national des Pyrénées et de la vallée de Luz Saint-Sauveur pour gérer trois de ses points d'accueil. Avec le concours de la commune de Saint-Lary Soulan, un emploi aidé a été recruté à la maison du parc de cette station à partir de 2016. En 2017, ces conventions de collaboration avec les collectivités locales ont été évaluées et signées dans de nouveaux termes. La réorganisation de la gouvernance territoriale consécutive à la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République a été intégrée.</li>   <li>▶ Le Parc national des Pyrénées, par le biais de prestations dans le cadre d'un marché pluriannuel a entretenu ses sentiers : <ul style="list-style-type: none"> <li>- en 2015, à hauteur de 75 000,00 €,</li> <li>- en 2016 à hauteur de 21 504,00 € soit trente-sept journées travaux,</li> <li>- en 2017, à hauteur de 26 376 € soit quarante journées de travaux.</li> </ul> <p>Par ailleurs, une actualisation du Plan sentiers de randonnées du Parc est en cours depuis 2016. Le plan sentiers du Parc national des Pyrénées vise à actualiser la répartition et les modalités d'interventions sur le réseau.</p> </li>   <li>▶ La signalétique en cœur de Parc a fait l'objet d'une maintenance annuelle : <ul style="list-style-type: none"> <li>- en 2015, à hauteur de 55 000,00 €. On notera que quasiment toutes les communes du Parc national ont été équipées, en 2015, de panneaux de type « <i>commune du Parc national des Pyrénées</i> »?</li> <li>- en 2016, à hauteur de 11 109,16 €,</li> <li>- en 2017, à hauteur de 10 787 €. Un point information Accueil spécifique sur le passage d'Orteig en vallée d'Ossau a été installé.</li> </ul> </li> </ul>

#### 4 – Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p style="text-align: center;">4-4.</p> <p style="text-align: center;"><i>Outils de communication de l'EPPN</i></p>	<p>► Réalisation de supports de communication pour sensibiliser tout à la fois les habitants des vallées, les élus locaux, les administrations et les touristes</p>	<p>► Divers supports de communication adaptés aux différents publics et aux messages à transmettre : lettre, journal, ouvrages ... sont édités chaque année.</p> <p><b>Empreintes</b> Le Parc national a édité en 2015, deux numéros de son journal, un numéro en 2016 et en 2017, un numéro unique « <i>spécial cinquante ans</i> » destiné aux habitants de l'aire d'adhésion, aux élus locaux, administrations et socioprofessionnels a été élaboré. Au fil de ces trente-deux pages, la création du Parc national, l'histoire des suivis naturalistes (<i>faune, flore</i>), son rôle en tant qu'acteur de la vie des vallées, dans l'éducation à l'environnement et ses nouveaux défis ont été abordés.</p> <p><b>Charte du territoire</b> A l'occasion de la nouvelle phase d'adhésion des communes à la charte de territoire en 2015, le Parc national a souhaité produire un document à destination des élus locaux du territoire mais aussi de la population locale, afin de les informer sur l'état d'avancement du plan d'actions de la charte et sur sa plus-value pour le territoire. Ce document a été adressé à toutes les communes de l'aire optimale d'adhésion.</p> <p><b>Editions nouvelles</b> 2015 : coédition de l'ouvrage « <i>l'écriture du temps</i> » ; recueil de photographies en noir et blanc et d'explications géologiques sur la formation du massif dans le cadre d'un projet de coopération transfrontalière France, Espagne autour du site Pyrénées Mont Perdu classé au Patrimoine mondial de l'Unesco ; édition d'un cahier d'activités à destination des enfants sur le projet de réintroduction du bouquetin.</p> <p>2016 : coédition sur les résultats d'un programme de recherches archéologiques mené depuis plus de quinze ans ; coédition d'un ouvrage sur la géologie du Parc national des Pyrénées ; coédition d'un guide géologique sur les Hautes-Pyrénées ; coédition d'un ouvrage de randonnée pour les familles « <i>les sentiers d'Emilie</i> » sur le Parc national des Pyrénées ; coédition pour un ouvrage de photos en noir et blanc des paysans d'altitude de la vallée de Gavarnie Gèdre ; coédition pour un cahier de coloriage sur la montagne à destination des enfants.</p> <p>2017 : dans le cadre des cinquante ans du Parc national, un ouvrage sur l'histoire du Parc national a été édité en coédition avec les Editions Privat. Un bilan de cinquante ans d'actions en faveur de la nature et des hommes qui y vivent depuis les premières réunions d'information jusqu'à l'adhésion des communes à la charte du Parc national.</p>

#### 4 – Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>4-4.</p> <p><i>Outils de communication de l'EPPN</i></p>		<p>Ce livre, travail collectif des membres du conseil scientifique et des équipes du Parc national, recueille de nombreux témoignages des premiers gardes-moniteurs qui nous content la construction intellectuelle mais aussi physique du Parc national. Au regard des textes, une abondante iconographie des agents du Parc national illustre la beauté de ce territoire. Il a été offert aux administrateurs, à ceux qui ont fait le Parc national et aux partenaires qui font et feront le Parc national de demain. En vente dans les librairies du territoire et du grand sud-ouest, il est, à la date du 8 juin 2018, épuisé.</p> <p>► <b>www.pyrenees-parcnational.fr</b> En 2015 et 2016, le site de l'établissement bénéficiait de 227 000 connexions annuelles. Fin 2016, le nouveau site internet du Parc national a été mis en ligne. Désormais, tous les sites internet des parcs nationaux sont identiques en matière de forme et de fond. Cette image commune contribue à la notoriété des parcs nationaux, à leur image de qualité et à les présenter comme « <i>la grande famille des parcs</i> ». Dès le début de l'année 2017, le site a été mis en ligne. Les statistiques de fréquentation du nouveau site internet ne sont pas encore disponibles.</p> <p>► <b>Facebook</b> Le Parc national gère une page Facebook. En 2015, elle réunissait environ 6 500 abonnés, 20 000 abonnés en 2016 et plus de 23 000 abonnés en 2017. La ligne éditoriale de la page Facebook du Parc national des Pyrénées fait la part belle aux suivis naturalistes, à la marque « <i>Esprit parc national</i> » et aux actions mises en œuvre par le Parc national.</p>
<p><b>FOCUS SPECIFIQUE</b></p>	<p>► Le parc national des Pyrénées mène depuis de nombreuses années une politique d'accueil de tous les publics.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégration de la dimension accessibilité dans les projets immobiliers portés</li> <li>▪ Labellisation des maisons du parc « <i>tourisme &amp; handicap</i> »</li> <li>▪ Organisation de sorties à destination de ce public</li> </ul>	<p>► Labellisation des Maisons du Parc national « <i>Tourisme &amp; handicap</i> » Le label « <i>Tourisme et Handicap</i> » a été renouvelé en 2017 pour cinq ans pour les quatre handicaps (<i>moteur, mental, visuel et auditif</i>) pour la Maison du Parc national des Pyrénées et de la vallée d'Arrens-Marsous.</p> <p>Sorties annuelles des personnes en situation de handicap Les conventions avec les associations et les établissements spécialisés accueillant des personnes en situation de handicap ont été renouvelées sur la période 2015 - 2017 (<i>Hôpital de Nay, Hôpital de Pau, association des Paralysés de France</i>). En septembre 2015 et octobre 2016, l'opération « <i>montagne pour tous</i> », organisée en partenariat avec la maison de la montagne de Pau, a été organisée.</p>

#### 4 – Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
FOCUS SPECIFIQUE		<p>A l'occasion de son 50ème anniversaire, le Parc national a proposé des animations pour les personnes en situation de handicap et leur offrir la possibilité de découvrir la randonnée en montagne et des paysages uniques, de dépasser, ensemble, le handicap, avec la présence et l'aide de bénévoles et de professionnels de la montagne. Ces sorties pouvaient aussi permettre de développer l'autonomie de chacun.</p> <p>Pour définir et mettre en œuvre son programme d'animation, le Parc national s'est rapproché d'un de ses partenaires, référent en matière de handicap et d'insertion, la maison de la montagne de Pau.</p> <p>La maison de la montagne est une association qui soutient des actions à caractère social, sportif et culturel réalisées en partenariat des centres sociaux, les maisons des jeunes et de la culture, l'éducation nationale et les associations de personnes en situation de handicap.</p> <p>Le programme des animations était le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- une sortie à Anéou en vallée d'Ossau le 12 septembre 2017,</li><li>- une sortie au Néouvielle en vallée d'Aure le 14 septembre 2017,</li><li>- au lac de Suyen en val d'Azun le 16 septembre 2017,</li><li>- au lac de Gaube en vallée de Cauterets le 19 septembre 2017,</li><li>- à Gavarnie le 23 septembre 2017,</li><li>- au Somport en vallée d'Aspe le 28 septembre 2017.</li></ul> <p>Le personnel de la maison de la montagne, les gardes-moniteurs du Parc national, les membres de l'association des amis du Parc national et les animateurs, éducateurs des structures ou associations encadraient les sorties. Ce programme de sorties a été soutenu financièrement par la mutuelle GMF.</p> <p>Sorties annuelles de personnes en difficultés sociales</p> <p>Le Parc national a accueilli des personnes du Secours Catholique et des Restos du cœur. Il a également organisé un chantier de nettoyage pour des jeunes en centres de réinsertion.</p>

#### 4 – Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
FOCUS SPECIFIQUE		<p>Chantiers insertion - 50 ans</p> <p>Le Parc national a mis en œuvre des chantiers d'insertion sur les années 2015 et 2016 ; A l'occasion de son 50ème anniversaire en 2017, le Parc national des Pyrénées a souhaité mettre en œuvre des projets associant des personnes en réinsertion sociale. Dans la continuité de ses actions en direction des personnes en réinsertion, le Parc national a entrepris, en partenariat avec la maison de la montagne de Pau, la mise en œuvre de deux chantiers de réinsertion sociale. Le CAUE des Pyrénées-Atlantiques a accompagné le projet et a dispensé des conseils relatifs la réhabilitation du patrimoine bâti.</p> <p>Ainsi, le Parc national a accompagné la commune de Bilhères-en-Ossau quant à la restauration de son patrimoine lié à l'eau : un lavoir et un abreuvoir.</p> <p>A l'automne 2017, une toue sur le site du Liantran en vallée d'Estaing (<i>val d'Azun</i>), a été restaurée en partenariat avec la Maison de la montagne et le Sivom du Labat de Bun.</p>

#### 4 – Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs

##### Indicateurs

Indicateurs 4- 1	2015	2016	2017
<b>4-1a</b> : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= <i>personnel directement concerné + part du personnel administratif</i> ) par rapport aux effectifs totaux	Prévisionnel : 6,45 % Réalisé : 4,70 %	Prévisionnel : 6,53 % Réalisé : 7,00 %	Prévisionnel : 6,53 % Réalisé : 3,36 %
<b>4-1b</b> : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	Prévisionnel : 1,15 % Réalisé : 2,10 %	Prévisionnel : 1,19 % Réalisé : 2,10 %	Prévisionnel : 1,21 % Réalisé : 2,59 %

Indicateurs 4- 2	2015	2016	2017
<b>4-2a</b> : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= <i>personnel directement concerné + part du personnel administratif</i> ) par rapport aux effectifs totaux	Prévisionnel : 12,90 % Réalisé : 12,21 %	Prévisionnel : 11,60 % Réalisé : 6,50 %	Prévisionnel : 11,60 % Réalisé : 14,60 %
<b>4-2b</b> : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	Prévisionnel : 13,80 % Réalisé : 14,00 %	Prévisionnel : 14,28 % Réalisé : 14,00 %	Prévisionnel : 14,63 % Réalisé : 17,24 %

Indicateurs 4 - 3	2015	2016	2017
<b>4-3a</b> : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= <i>personnel directement concerné + part du personnel administratif</i> ) par rapport aux effectifs totaux	Prévisionnel : 3,80 % Réalisé : 3,70 %	Prévisionnel : 3,70 % Réalisé : 1,55 %	Prévisionnel : 3,70 % Réalisé : 3,30 %
<b>4-3b</b> : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	Prévisionnel : 1,15 % Réalisé : 1,06 %	Prévisionnel : 1,19 % Réalisé : 0,90 %	Prévisionnel : 1,21 % Réalisé : 14,90 %

Indicateurs 4 - 4	2015	2016	2017
<b>4-4a</b> : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= <i>personnel directement concerné + part du personnel administratif</i> ) par rapport aux effectifs totaux	Prévisionnel : 6,40 % Réalisé : 6,50 %	Prévisionnel : 6,20 % Réalisé : 3,43 %	Prévisionnel : 6,20 % Réalisé : 4,64 %
<b>4-4b</b> : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	Prévisionnel : 4,60 % Réalisé : 4,50 %	Prévisionnel : 4,76 % Réalisé : 5,20 %	Prévisionnel : *4,87 % Réalisé : 7,63 %

## 5 - Piloter la politique des parcs nationaux

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p style="text-align: center;"><i>5-1.</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Animation et évaluation de la charte</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Déclinaison territoriale opérationnelle la charte sur le territoire, par des conventions d'applications ou de partenariat avec les collectivités et les partenaires</li> <li>▶ Evaluation de la mise en œuvre de la charte               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evaluation du premier plan d'actions quadriennal de la charte et notamment les actions réalisées dans le cadre des conventions d'application commune par commune.</li> <li>▪ Déploiement de l'application EVA</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Au 31 décembre 2017, soixante-cinq conventions ou contrats de partenariats sont actifs et participent à la mise en œuvre de la charte. Soixante-quatre conventions d'application de la charte ont été signées avec des collectivités territoriales, dont cinquante-quatre avec des communes de l'aire d'adhésion (<i>sur soixante-quatre communes</i>).</li> <li>▶ L'année 2017 a marqué la fin du premier plan d'actions quadriennal (2014 - 2017) et des conventions d'application de la charte avec les collectivités locales qui lui sont associées.</li> </ul> <p>Le plan d'actions est l'outil qui permet la déclinaison territoriale des objectifs et des orientations tels qu'ils ont été fixés dans la charte du territoire. Il contribue à sa mise en œuvre. Ainsi, l'établissement public du Parc national des Pyrénées devait, avec ses partenaires, conduire l'évaluation de ce plan d'actions avant de pouvoir conduire les travaux utiles à l'élaboration d'un second plan.</p> <p>La commission en charge de l'évaluation et de la mise en place de l'observatoire du territoire a mené deux démarches en parallèle :</p> <p>Pour les besoins de l'évaluation du plan d'actions quadriennal, la commission :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- a travaillé à la définition d'indicateurs de résultats pour suivre la mise en œuvre des actions et ainsi communiquer sur l'action du Parc national et de ses partenaires,</li> <li>- s'est attachée à vérifier si les objectifs et les orientations fixés dans la charte pourront être atteints d'ici à l'horizon 2027,</li> <li>- a fait des propositions d'organisation et de priorisation d'actions pour la définition du nouveau plan.</li> </ul> <p>Pour les besoins de la création de l'observatoire, la commission a travaillé à la définition d'indicateurs d'impact afin de rendre compte des effets sur le territoire des actions mises œuvre par le Parc national et ses partenaires.</p> <p>Les travaux de la commission ont servi de supports de discussion aux réunions des groupes de travail thématiques (<i>eau, forêt, patrimoine naturel et paysager, patrimoine culturel, plan climat énergie territorial, tourisme durable, agriculture et pastoralisme, marque Esprit parc national</i>), dédiés à l'élaboration du second plan d'actions, qui se sont réunis au cours du mois de décembre 2017.</p>

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>5-1.</p> <p><i>Animation et évaluation de la charte</i></p>	<p>► Déclinaison d'une nouvelle phase d'adhésion des communes à la charte de territoire</p>	<p>L'outil EVA a été partiellement déployé depuis 2015 au sein de l'établissement avec notamment le suivi des actions liées au plan quadriennal. Les agents ont été formés à l'outil en juin 2015. Les données relatives au temps et au budget n'ont pas fait l'objet d'un suivi dans cette application. L'établissement a déployé la version numéro quatre de l'outil en fin d'année 2017, mais l'appropriation de l'outil en interne reste complexe.</p> <p>► Comme prévu par la loi et après un avis favorable du conseil d'administration à l'automne 2015, les communes qui n'avaient pas adhéré en 2013 à la charte du territoire, ont été de nouveau sollicitées par le Préfet de région. Vingt-trois communes étaient concernées par cette nouvelle phase d'adhésion. Le 15 février 2016, un arrêté du Préfet de la région Occitanie a constaté l'adhésion de trois nouvelles communes à la charte du Parc national des Pyrénées. Il s'agit des communes de Bielle, Bilhères et Borce (<i>Pyrénées-Atlantiques</i>).</p>
<p>5-2.</p> <p><i>Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines</i></p>	<p>► Mise en œuvre du programme de travail avec les parcs naturels régionaux de la chaîne des Pyrénées</p> <p>► Mise en place des agences régionales pour la biodiversité</p>	<p>► La convention cadre de partenariat entre le Parc national des Pyrénées, le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, et le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes étant caduque, une actualisation de cette convention a été discutée en inter-parcs en 2016 et 2017. Elle devrait être signée en 2018.</p> <p>Les actions principales suivantes ont été sur la période 2015-2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- élaboration et collaboration autour du montage de projets européens (POCTEFA sur le réseau des espaces protégés pyrénéens),</li> <li>- travail coordonné sur la réintroduction du bouquetin et communication associée (élaboration d'un site internet commun avec le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, outils de communication communs...),</li> <li>- mise en œuvre du projet ADAPTER sur les réseaux écologiques, avec le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises.</li> </ul> <p>► Dans le contexte de la mise en œuvre de l'agence française de la biodiversité, les régions se lancent dans des démarches de mise en œuvre d'agence régionale de la biodiversité (<i>région Occitanie</i>) ou de réorientation d'agence régionale existante (<i>région Nouvelle Aquitaine</i>). Le parc national participe à la réflexion et aux réunions organisées pour la mise en place d'une agence régionale pour les régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine.</p>



Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>5-3.</p> <p><i>Contribution aux politiques européennes et internationales</i></p>		<p>Un projet transfrontalier, associant une quinzaine de partenaires dans les trois pays concernés par le massif pyrénéen (<i>France, Andorre et Espagne</i>) a été déposé en 2016, sous l'égide de l'association, FORESPYR. Il s'agit de contribuer à une meilleure conservation de la biodiversité en s'appuyant sur la plus-value apportée par un travail en réseau : état des lieux partagé, ambition commune, actions coordonnées.</p> <p>Quatre types d'actions ont été engagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- action transversale de communication,</li> <li>- action thématique forêts,</li> <li>- action thématique milieux ouverts,</li> <li>- action thématique zones humides et milieux aquatiques.</li> </ul> <p>Il s'agit également de donner une plus forte visibilité de l'action des espaces naturels pyrénéens à l'échelle des territoires. Ce projet a été validé en 2016 et sa mise en œuvre est à présent effective. Les groupes de travail se sont réunis. La mise en œuvre des premières actions (<i>méthodologique, de connaissance ou de gestion</i>) a été initiée en 2017. Le programme se poursuivra jusqu'en juillet 2019.</p> <p>Groupe transfrontalier de gestion de la biodiversité :</p> <p>Le Parc national participe aux réflexions et aux réunions organisées par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie réunissant les régions transfrontalières espagnoles et françaises et les états espagnols, andorrans et français.</p> <p>Les échanges ont porté principalement sur le programme de réintroduction du bouquetin, l'ours, la gélinotte et le vautour fauve. Les services du Parc national ont présenté à l'occasion de la réunion le bilan et les perspectives du programme de réintroduction du bouquetin. A l'invitation du Ministère espagnol en charge de l'environnement et des autorités de Castille et Léon, le Parc national a présenté, à Avila, en novembre 2017 le projet d'enrichissement génétique de la population de bouquetin réintroduite dans le Parc national. Grâce au soutien du Ministère espagnol, les discussions ont permis d'obtenir l'autorisation de disposer d'individus provenant du site de Gredos en vue de diversifier la variabilité génétique de la population française de bouquetin ibériques.</p> <p>Il faut noter que la collaboration transfrontalière devrait monter en charge notamment sur des volets gestion de la biodiversité et changement climatiques du fait de la participation du Parc national des Pyrénées en tant que partenaires à divers programmes transfrontaliers (GREEN, REPLIM, etc...).</p>

## Indicateurs

Indicateurs 5- 1	2015	2016	2017
<b>5-1a</b> : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= <i>personnel directement concerné + part du personnel administratif</i> ) par rapport aux effectifs totaux ( <i>temps de négociation + mise en œuvre + suivi</i> )	Prévisionnel : 2,58 % Réalisé : 2,30 %	Prévisionnel : 2,60 % Réalisé : 2,73 %	Prévisionnel : 2,60 % Réalisé : 2,16 %
<b>5-1b</b> : mise en œuvre de l'évaluation des chartes ( <i>déploiement EVA et remplissage des données</i> )	Prévisionnel : oui Réalisé : oui	Prévisionnel : oui Réalisé : oui	Prévisionnel : oui Réalisé : oui

## 6 – Gérer l'établissement public

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p style="text-align: center;"><i>6-1.</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Management général</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Coordination des différentes instances de gouvernance entre elles</li> <li>▶ Veille au respect des règlements intérieurs des dites assemblées</li>   <li>▶ Structuration de la gouvernance de l'établissement autour d'un site Extranet</li> <li>▶ Montée en puissance du conseil économique, social et culturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le travail de coordination des instances s'est poursuivi avec notamment une anticipation des calendriers de réunion et des ordres du jour.</li> <li>▶ Les règlements intérieurs de chacune des instances ont été modernisés lors du conseil d'administration du 5 juillet 2016. Les délibérations adoptées ont fait l'objet d'un vaste travail de concertation avec les membres des différentes instances. Les nouveaux règlements intérieurs font l'objet de deux modifications majeures :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'introduction du vote dématérialisée,</li> <li>- des relevés de décisions peuvent remplacer les compte rendus.</li> </ul> </li> </ul> <p>En 2017, les instances de gouvernance ont été régulièrement réunies et les comptes rendus publiés en temps et en heure. Le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises, le bureau du conseil d'administration quatre fois, le conseil scientifique trois fois et le conseil économique, social et culturel une fois. On observera que les membres des assemblées du Parc national des Pyrénées se sont engagés largement dans les groupes de travail d'évaluation du plan d'actions de la charte et dans la définition d'un nouveau programme d'actions.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le site Extranet a été mis en place en mai 2014 ; il fonctionne parfaitement et est à disposition des membres des conseils et assemblées du Parc national des Pyrénées. Il sert, en permanence, à communiquer des informations aux administrateurs.</li> <li>▶ Le conseil économique, social et culturel ne s'est réuni qu'une fois en 2015. Il est monté en puissance en 2016, avec trois réunions, en lien notamment avec l'élaboration d'une feuille de route axée sur le déploiement de la marque et l'évaluation de la charte, la mise en œuvre du plan climat énergie territorial, la participation à l'élaboration du programme d'animations et d'évènements à mettre en œuvre à l'occasion du cinquantième anniversaire du Parc national des Pyrénées.</li> </ul>

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>6-1.</p> <p>Management général</p>		<p>► Son fonctionnement a été réorganisé. Sa composition a été revue et le mode de désignation de ses membres réformé. Des commissions de travail ont été créées pour dynamiser le dispositif. Ainsi, bien que le conseil économique, social et culturel ne se soit réuni qu'une fois au cours de l'année 2017 en séance plénière, les commissions thématiques ont été particulièrement sollicitées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la commission évaluation de la charte et observatoire du territoire s'est réunie à trois reprises, le 22 mars 2017, le 1er juin 2017 et le 14 novembre 2017, sous la présidence de Monsieur Jean-Bertrand DUBARRY,</li> <li>- la commission marque « <i>Esprit Parc national – Pyrénées</i> », s'est réunie deux fois : le 29 juin 2017 et le 14 décembre 2017, sous la présidence de Madame Elisabeth MEDARD,</li> <li>- la commission Plan climat énergie territorial, s'est réunie une fois le 10 octobre 2017, sous la présidence de Madame Elisabeth MEDARD par intérim.</li> </ul> <p>Ces trois commissions préparent les débats du conseil, économique, social et culturel. Les conclusions de leurs travaux sont présentées en séance plénière du conseil par leurs présidents respectifs qui y siègent en cette qualité. Ces commissions thématiques ont pour objectif d'échanger de l'information, avec des partenaires du Parc national des Pyrénées, sur des orientations stratégiques, puis d'en suivre la mise en œuvre dans le cadre des plans d'actions successifs.</p> <p>Trois temps forts ont marqué l'activité du conseil économique, social et culturel en 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'évaluation du premier plan d'actions quadriennal et la mise en place d'un observatoire du territoire,</li> <li>- l'attribution de la marque « <i>Esprit Parc national – Pyrénées</i> » à vingt nouveaux bénéficiaires et à quarante-cinq nouveaux produits,</li> <li>- le bilan des quatre années de mise en œuvre de la marque Esprit - parc national en lien avec l'évaluation du plan d'action quadriennal.</li> </ul>



## 6 – Gérer l'établissement public

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>6-2.</p> <p>Gestion financière</p>	<p>► Maintien d'un temps de mandatement court et d'une qualité comptable forte</p>	<p>Ce dispositif a été perturbé par les problèmes de trésorerie, en fin de gestion 2017, et le retard de paiement du dernier quart de la dotation pour charges de service public qui n'ont pas permis de lancer les appels de fonds de fin de gestion faute de justifier, à temps, les dépenses mandatées. L'ensemble démontre l'extrême fragilité de la recherche de ressources propres faute d'avoir une structure budgétaire adaptée à ce type d'exercice.</p> <p>► Les services du secrétariat général du Parc national des Pyrénées ont traité 2 206 demandes de paiement en 2017 contre 2 124 en 2016 et 1 929 mandats en 2015, et 420 titres de recettes en 2017 contre 252 en 2016 et 248 en 2015. Le délai de paiement moyen annuel, pour 2017, s'établit à 14,00 jours, en augmentation (<i>huit jours en 2015, douze jours en 2016 et vingt en 2017</i>). Il a été adapté afin de prendre en compte la gestion de la trésorerie mais reste inférieur au délai global de paiement légal qui est de vingt jours.</p>
<p>6-3.</p> <p>Fonctionnement général de l'établissement</p>	<p>► Actualisation du schéma immobilier – SPSI</p> <p>► Engagement d'une mise en vente, progressive et raisonnée, des biens immobiliers vacants</p> <p>► Rationalisation des implantations immobilières</p>	<p>► Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière a été adopté par le conseil d'administration du 7 juillet 2015. Il reposait sur un agenda d'actions à engager. Il est strictement respecté.</p> <p>► Le Parc national des Pyrénées a vendu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en 2015 trois biens : la maison des gardes du Parc national de Gèdre et deux maisons des gardes à Etsaut pour la somme de 259 900,00 €.</li> <li>- le 11 octobre 2016, à la commune la maison des gardes du Parc national des Pyrénées de Saint Lary Soulan – Hautes Pyrénées – et ce conformément à l'évaluation de France Domaines.</li> <li>- le 21 novembre 2017, à un particulier la dernière maison des gardes du Parc national d'Etsaut – Pyrénées-Atlantiques – et ce conformément à l'évaluation de France Domaines.</li> </ul> <p>► En 2015, l'antenne d'Oloron Sainte-Marie a été installée avec d'autres services de l'Etat dans un bien géré par la direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques. Après plus d'une année de travail, à la date du 31 décembre 2016, la délégation de service public sur la longue durée de trois refuges du Parc national a été signée. Les contrats de délégation, pour dix-huit ans, des refuges d'Arlet, d'Ayous et des Espuguettes sont en fonctionnement. Le refuge de Migouélou a été attribué en délégation de service public, le 27 avril 2017, pour une durée de cinq ans. L'ensemble permet de modifier les règles d'entretien et de gestion des refuges tout en maintenant un service public de qualité.</p>

## 6 – Gérer l'établissement public

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>6-3. <i>Fonctionnement général de l'établissement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réinvestissement des recettes générées vers l'amélioration de l'immobilier conservé, et vers l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments</li>   <li>▶ Suivi du bilan carbone pour évaluer les progrès en matière d'éco responsabilité de l'établissement public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le Parc national des Pyrénées a été lauréat de l'opération « territoire à énergie positive pour la croissance verte » en 2015. Les opérations prévues – pack mobilité et rénovation énergétique des bâtiments – sont financées par la subvention elle-même mais également par un apport important du Parc national financé par la vente de partie de ses biens immobiliers. A ce titre, en mars 2017, le chantier de rénovation énergétique de la maison des gardes du Parc national des Pyrénées de Cautejets a été livré. L'isolation du bâtiment et des appartements a été revue. Une chaudière bois, alimentant un réseau collectif à l'immeuble, a été installée. Le total de l'investissement est de 148 794,11 € toutes taxes comprises.</li>   <li>▶ Un groupe de travail interne, en charge d'actions concrètes ayant une influence sur le fonctionnement écoresponsable de l'établissement public, est en place depuis 2015 et fonctionne au rythme de deux réunions par an. Des actions comme la mise en place d'une surveillance sur la veille des outils bureautiques, la gestion des déchets, du tri du papier, le co-voiturage, etc. ont été mises en place. L'expérience acquise est valorisée sous forme de sessions de formation proposées aux agents des collectivités et administrations locales. Le bilan carbone de l'établissement public, actualisé, a été présenté au conseil d'administration du Parc national des Pyrénées réuni le 29 novembre 2016.</li> </ul>
<p>6-4. <i>Gestion des ressources humaines</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mise en place d'un plan de formation interne, adapté aux nouveaux enjeux, en concertation avec les organisations représentatives du personnel</li>   <li>▶ Prise en compte particulière sur les risques psycho sociaux, et les changements de métiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Il n'a pas été mis en place, sur la période 2015-2017, de plan de formation interne. La formation continue de l'établissement public est gérée par un groupe de travail paritaire qui se réunit deux fois par an. Les formations dispensées en local, au cours de l'année 2017, ont permis la participation des agents à hauteur de 305 jours de stage. L'ensemble des stages de l'agence française de la biodiversité, effectués par les agents, totalise 126 jours de formation en 2017. Les personnels du Parc national des Pyrénées ont participé à 431 jours de stage en 2017 soit en moyenne six jours par agent.</li>   <li>▶ Dans le cadre de la rénovation du document unique, les risques psycho sociaux font l'objet d'une démarche particulière. Les personnels ont participé à des formations inter ministérielles sur le sujet. Le comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT), réuni le 9 juin 2016, a consacré une réunion, avec la présence d'un psycho dynamicien du travail, à ce sujet. Un travail, animé par un psycho dynamicien, a été engagé en 2017 pour un service de l'établissement public. Ses conclusions et plan d'actions seront connus en mars 2018. Une cellule de veille a été constituée et organisée autour des membres et acteurs du comité hygiène, sécurité et conditions de travail.</li> </ul>

Activités	Description	Evaluation 2017 et 2015-2017
<p>6-4. <i>Gestion des ressources humaines</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réunions régulières des instances de concertation</li>   <li>▶ Suivi adapté des carrières des agents de catégorie C et des personnels récemment dé précarisés</li> </ul>	<p>Les instances paritaires ont été régulièrement réunies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- deux réunions du CHSCT en 2015 et quatre réunions du comité technique local (CTL).</li> <li>- quatre réunions du CHSCT en 2016 et quatre réunions du CTL.</li> <li>- quatre réunions du CHSCT en 2017 et deux réunions du CTL.</li> </ul> <p>▶ La commission consultative des personnels contractuels a été supprimée en 2017 comme suite à la mise en œuvre du quasi statut dans les établissements publics relevant du ministère en charge de l'écologie. Les trois agents du Parc national des Pyrénées concernés relèvent désormais de la commission nationale. Les agents de catégorie C bénéficient d'un suivi personnalisé et attentif.</p> <p>L'intégration de cinq agents, ayant bénéficié du concours de dé précarisation fin 2015, ont fait l'objet d'un suivi conséquent afin d'accompagner leur entrée dans la carrière d'ingénieur des travaux publics de l'Etat. Les trois agents, de la filière technique, promus en catégorie B en 2016 dans le cadre du plan de requalification, ont établi en 2017, avec le concours du centre de valorisation des ressources humaines, un plan de qualification à leurs nouvelles missions. Un certain nombre de stages leur ont été proposés sur la base de ce travail d suivi individualisé des carrières. L'accompagnement des démarches, de deux agents contractuels de catégorie A, en vue de la dé précarisation a été assuré durant l'automne 2017.</p>
<p><i>FOCUS SPECIFIQUE</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réflexion sur plusieurs chantiers de mutualisation, ou transfert tels qu'identifiés en inter parcs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le Parc national des Pyrénées participe à l'ensemble des démarches en vue de la mise en œuvre de chantiers de mutualisation. Il a pris une large part dans les travaux de préparation de la convention de rattachement, notamment dans le domaine de l'administration générale, entre les parcs nationaux et l'agence française de la biodiversité.</li> </ul>

## Indicateurs

Indicateurs 6-1 et 6-2	2015	2016	2017
<b>6-1a</b> : taux de présence féminine au conseil d'administration de l'établissement public	Prévisionnel : 15,40 % Réalisé : 16,30 %	Prévisionnel : 15,40 % Réalisé : 16,70 %	Prévisionnel : 15,40 % Réalisé : 16,00 %
<b>6-2a</b> : nombre de projets structurants portés par l'EPPN ayant fait l'objet d'un cofinancement public : PO FEDER/FSE ; PDR FEADER, PO FEAMP, LIFE+, CPER, CT, EP locaux, services déconcentrés de l'Etat, chambres consulaires, ...	Prévisionnel : 8 Réalisé : 15	Prévisionnel : 11 Réalisé : 13	Prévisionnel : 11 Réalisé : 12
<b>6-2b</b> : nombre de projets structurants associant l'EPPN et ayant fait l'objet d'un cofinancement public : PO FEDER/FSE ; PDR FEADER, PO FEAMP, LIFE+, CPER, CT, EP locaux, services déconcentrés de l'Etat, chambres consulaires, ...	Prévisionnel : 3 Réalisé : 3	Prévisionnel : 5 Réalisé : 6	Prévisionnel : 5 Réalisé : 5
<b>6-2c</b> : nombre de projets structurants portés par l'EPPN ayant fait l'objet d'un cofinancement privé	Prévisionnel : 2 Réalisé : 2	Prévisionnel : 4 Réalisé : 5	Prévisionnel : 4 Réalisé : 2
<b>6-2d</b> : nombre de projets structurants associant l'EPPN et ayant fait l'objet d'un cofinancement privé	Prévisionnel : 2 Réalisé : 2	Prévisionnel : 3 Réalisé : 2	Prévisionnel : 3 Réalisé : 1
<b>6-2e</b> : part du financement des PN émanant de fonds privés, budgété sur les comptes de l'établissement avec détail par source de financement ( <i>source = compte financier</i> )	Prévisionnel : 4 % Réalisé : 3,50 %	Prévisionnel : 5 % Réalisé : 4 %	Prévisionnel : 6 % Réalisé : 5 %
<b>6-2f</b> : mise en place d'une comptabilité analytique d'ici à 2017	Prévisionnel : non Réalisé : non	Prévisionnel : oui Réalisé : non	Prévisionnel : oui Réalisé : non

Indicateurs 6-3	2015	2016	2017
<b>6-3a</b> : part des crédits de fonctionnement consacrés aux charges de structure ( <i>sélection de comptes de classe 6 : 606, 613, 624, 625, 626, 628</i> )	Prévisionnel : 11 % Réalisé : 13 %	Prévisionnel : 10 % Réalisé : 11 %	Prévisionnel : 10 % Réalisé : 10,50 %

Indicateurs 6-4	2015	2016	2017
<b>6-4a</b> : nombre d'équivalents temps plein mutualisés	0	0	Prévisionnel : 1 Réalisé : 0

## C. Conclusions sur la réalisation du contrat d'objectif 2015-2017

Le présent bilan de l'année 2017 est présenté selon l'architecture des objectifs et des indicateurs du contrat d'objectif 2015 - 2017 de l'établissement.

Les actions sur lesquelles l'établissement s'était engagé ont été réalisées, malgré une baisse des moyens non négligeable.

La pertinence de certains indicateurs méritera d'être posée dans le cadre de l'élaboration du prochain contrat d'objectif. Des indicateurs sur le rattachement et les enjeux de réorganisation de l'établissement pourront également être proposés.

Le présent bilan vaut rapport d'activités. Il a été présenté au conseil d'administration du 3 juillet 2018.

# Annexe relative aux moyens financiers et humains

Moyens financiers issus du Ministère en charge de l'écologie : subventions pour charge de service public (*en brut*) + subventions exceptionnelles

## ■ Moyens programmés au COB 2015-2017 (à titre indicatif)

Répartition par grandes masses	2015	2016	2017
Masse salariale	4 563 679,00 €	4 530 000,00 €	4 500 000,00 €
Fonctionnement	2 167 522,00 €	2 100 000,00 €	2 100 000,00 €
Intervention	450 000,00 €	450 000,00 €	450 000,00 €
<b>Total Dépenses fonctionnement</b>	<b>7 181 201,00 €</b>	<b>7 080 000,00 €</b>	<b>7 050 000,00 €</b>
SCSP	5 873 640,00 €	5 800 000,00 €	5 800 000,00 €
<b>Dépenses d'Investissements</b>	<b>360 000,00 €</b>	0,00 €	0,00 €
<b>Subv BOP 113 sur investissement</b>	0,00 €	<b>100 000,00 €</b>	<b>100 000,00 €</b>

## ■ Répartition par grandes masses en 2017

Masse salariale	4 480 901,73 €
Fonctionnement	1 592 414,89 €
Intervention	593 255,28 €
<b>Total Dépenses fonctionnement</b>	<b>6 666 571,90 €</b>
Subvention pour charges de service public	6 016 926,00 €
<b>Dépenses d'Investissements</b>	<b>370 000,00 €</b>
<b>Subv BOP 113 sur investissement</b>	100 000,00 €

■ Répartition des dépenses telle que prévue au COB 2015-2017 (à titre indicatif)

Répartition des dépenses totales par domaine d'activité	2015	2016	2017
1 - CONNAITRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES CLASSES EN PARC NATIONAL	1 119 518,00 €	1 129 010,00 €	1 123 522,00 €
2 – PROTEGER ET RESTAURER UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL	628 296,00 €	633 720,00 €	630 584,00 €
3 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	1 001 222,00 €	1 064 505,00 €	1 120 584,00 €
4 – FAIRE CONNAITRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS	2 323 425,00 €	2 021 160,00 €	1 980 340,00 €
5 - PILOTER LA POLITIQUE DES PARCS NATIONAUX	309 148,00 €	311 860,00 €	308 292,00 €
6 – GERER L'ETABLISSEMENT PUBLIC	2 132 530,00 €	2 019 692,00 €	1 932 637,00 €

■ Répartition réelle des dépenses pour l'année 2017

Répartition des dépenses totales par domaine d'activité	2017
1 - CONNAITRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES CLASSES EN PARC NATIONAL	1 182 822,00 €
2 – PROTEGER ET RESTAURER UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL	792 858,00 €
3 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	714 235,85 €
4 – FAIRE CONNAITRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS	2 070 213,56 €
5 - PILOTER LA POLITIQUE DES PARCS NATIONAUX	131 000,00 €
6 – GERER L'ETABLISSEMENT PUBLIC	1 728 876,40 €

▣ Moyens humains programmés au COB 2015-2017 (à titre indicatif)

Répartition des ETPT par domaine d'activité	2015	2016	2017
1 - CONNAITRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES CLASSES EN PARC NATIONAL	14	14	14
2 – PROTEGER ET RESTAURER UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL	8	8	8
3 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	6	7	8
4 – FAIRE CONNAITRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS	25	24	23,5
5 - PILOTER LA POLITIQUE DES PARCS NATIONAUX	4	4	4
6 – GERER L'ETABLISSEMENT PUBLIC	20,5	19,5	19
TOTAL	77,50 ETPT	76,50 ETPT	76,50 ETPT

▣ Moyens humains réels pour l'année 2017

Mission	ETP	%
1 - CONNAITRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES CLASSES EN PARC NATIONAL	16,32	15,32
2 – PROTEGER ET RESTAURER UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL	21,55	20,05
3 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	9,28	9,26
4 – FAIRE CONNAITRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS	22,90	21,60
5 - PILOTER LA POLITIQUE DES PARCS NATIONAUX	3,90	3,90
6 – GERER L'ETABLISSEMENT PUBLIC	29,87	29,87
TOTAL	71,90	100



Parc national des Pyrénées  
2 rue du IV Septembre - BP 736  
65007 Tarbes cedex  
Tél. 05 62 54 16 40  
[www.pyrenees-parcnational.fr](http://www.pyrenees-parcnational.fr)